

LE CULTIVATEUR

L. J. TARTE & FRERE, Propriétaires.

ADMINISTRATION : 77-79 Rue St-Jacques

La Question des Jardiniers

Durant la dernière campagne des élections partielles, les conservateurs, guidés par M. Monk, ont attaqué le tarif douanier canadien sur les produits du jardin et du verger.

Ils ont condamné le gouvernement pour avoir par ses lois élevé notre tarif au niveau du tarif des Etats-Unis.

Nous avons déjà démontré l'inopacité de cette réclamation en prouvant que sur tous les articles de consommation, le tarif du Canada était au moins l'équivalent du tarif américain et qu'il était en même temps supérieur sur quelques articles.

Ni le "Journal", ni aucun des orateurs de l'opposition n'ont tenté de nous montrer notre erreur, si nous en comptions. On s'est contenté de dire que puisque les jardiniers sont allés à Ottawa avec M. Monk, c'est qu'ils avaient des griefs.

Il faudrait savoir quels sont ces griefs. Le "Journal" n'en sait évidemment rien. Ce que nous savons, c'est que si des hommes politiques ont fait croire aux jardiniers que le tarif du Canada est inférieur au tarif américain ils les ont trompés.

A propos du tarif américain, il est de 1 centin par livre sur les petits fruits du jardin, tandis que le nôtre est de 2 centins, et encore le poids de la boîte qui les contient doit être compris dans le nombre de livres à taxer.

Pour les pêches, nous avons encore l'avantage; le droit canadien est de 1 centin par livre, c'est-à-dire qu'il est de 60 cts sur un boisseau de soixante livres, y compris le poids de la caisse.

Maintenant, quel est le droit américain sur ces fruits? Il est tout simplement de 25 cts le boisseau.

Cependant, M. Monk demande le tarif des Etats-Unis!

Si on l'écouloit, le produit américain envahirait notre marché et le jardinier canadien vendrait sa récolte à perte.

Relativement à la prétendue concurrence qu'ont à subir les jardiniers du Canada, nous allons établir à l'aide de chiffres et de faits incontestés que cette concurrence n'existe pas, en tant que le tarif et les conditions du marché sont concernés.

Voici ce que nous avons à dire au sujet des légumes, par exemple.

Entre le 15 juillet et le mois d'avril suivant, on n'importe pas de choux des Etats-Unis en Canada; d'abord, parce qu'ils sont trop chers, et ensuite parce que le chon canadien a ce moment-là est sur le marché. Au commencement de

l'hiver, le jardinier enferme sa récolte dans des caveaux et il vend ses choux dans des barils, durant l'hiver. Le chon américain ne paraît sur nos marchés qu'au printemps, alors que nos jardiniers ont disposé de leur récolte.

Le commerce des choux des Etats-Unis cesse vers le 15 ou le 20 juillet suivant, au moment où le chon canadien fait son apparition sur le marché. Le légume américain ne peut soutenir la concurrence, à cause du droit de 25 p. c. ad valorem dont il est frappé à la frontière canadienne et qui est perçu intégralement par des fonctionnaires connaissant et pratiquant leur devoir.

Et la laitue? Qui est-ce qui cultive la laitue dans les comtés environnant Montréal, entre le mois d'octobre et le mois d'avril, à part un tout petit nombre de propriétaires de serres-chaudes. Elle est cependant vendue, à cause de sa rareté à des prix excessifs. Aux Etats-Unis, la laitue vaut en cette saison 75 cts, 90 cts, \$1.10 et \$1.25 la douzaine, et il y a par-dessus le marché un droit de 25 p. c. qui l'arrête à la frontière.

Nous pourrions multiplier les exemples pour la rhubarbe, les concombres, le céleri, les asperges, les carottes, les radis, les haricots, etc., dont l'importation ne peut causer aucun tort à nos jardiniers canadiens, parce que les conditions provenant de la saison, du tarif, des règlements d'importation, assurent une entière protection au jardinier de la province de Québec.

Nous avons dressé une liste des produits des jardins du Canada avec la date de leur apparition sur le marché et, en regard, la saison pendant laquelle les produits américains se vendent en Canada.

Table with 3 columns: Prod. Cana., Prod. Amér., and dates for various vegetables like Rhubarbe, Choux, Concombres, etc.

Qu'on critique donc ces données, si on les croit contestables.

On ne discute pas une question comme celles-là avec des généralités et les lieux communs des rabâchages politiques. Qu'on apporte donc des arguments sérieux.

L'INDUSTRIE SUCRIERE

Depuis la guerre de Cuba, qui a réduit la production du sucre de canne d'un million de tonnes à 100,000, l'industrie sucrière aux Etats-Unis est entrée dans une nouvelle phase d'activité, qui a eu pour résultat de développer, dans des proportions considérables, la production du sucre de betterave en Amérique. Déjà, en 1863 et les années suivantes, l'industrie sucrière produisit de 300 à 500 tonnes de sucre de betterave par année jusqu'en 1888.

Alors que la production s'éleva successivement à 5,359 tonnes, mais c'est de 1892 à 1901 que l'accroissement fut le plus rapide s'est produit, de 12,000 à 46,500 tonnes de rendement annuel.

Aujourd'hui pour la campagne de 1901-2, quatre-vingt-trois usines sont en opération. C'est toute une révolution dans les opérations agricoles de la République américaine qui subvient à la consommation de son énorme population de plus de 2 millions de tonnes de sucre, comme denrée alimentaire. Pendant que les nations européennes ne consomment en moyenne que 25 livres de sucre par tête de la population, les Etats-Unis en consomment 66 livres, formant le total énorme de 2,219,847,000.

La récolte du sucre dans le monde entier en 1901-2 s'est élevée au chiffre colossal de 5,311,881 tonnes, dont 6,096,876 tonnes de sucre de betteraves et 2,425,022 tonnes de sucre de canne.

Etablissons ainsi que la production du sucre de betteraves est près de deux fois plus élevée que celle de la canne à sucre.

L'augmentation de la production du sucre par tête de la population est de 1901 à 1902 de 1,046,926 tonnes, indiquant un bien avec lequel la consommation du sucre comme denrée alimentaire est considérée dans le monde entier.

Les manufactures de sucre de betterave sont, en France, au nombre de 356; en Allemagne, 257; en Belgique, 157; en Italie, 137; en Espagne, 137; en Russie, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 137; en Espagne, 137; en Portugal, 137; en Grèce, 137; en Turquie, 137; en Italie, 137; en France, 137; en Belgique, 137; en Allemagne, 137; en Autriche, 137; en Prusse, 137; en Danemark, 137; en Suède, 137; en Norvège, 137; en Hollande, 137; en Suisse, 13

NOUVELLES DE MONTREAL Le Drame de la Rue Mance

31 janvier. L'enquête préliminaire dans l'affaire Edouard Laurin, arrêté sous l'accusation d'avoir tué le nègre George W. Smith, est commencée hier après-midi devant Son Honneur le juge Desnoyers.

Ce dernier ne parait pas du tout inquiet. Assis près de ses avocats, il a écouté avec beaucoup d'intérêt les témoignages rendus à cette première séance. Il n'a pas une seule fois suggéré des questions à ses dévoués.

Le premier témoin appelé a été M. Cyrille Laurin, père de l'accusé. Il a donné son témoignage en anglais. Il répète à peu près en termes identiques ce qu'il a dit à l'enquête du coroner.

A la demande de la Cour, il orationne le plan des courses où le drame a eu lieu, puis il dit que le palefrenier Smith était à son emploi depuis les mois d'août derniers. Il a toujours été très satisfait de son service. La conduite de ce dernier lui a paru irréprochable. Dimanche, vers 11.30 hrs, il se trouvait dans la salle à dîner, quand tout à coup il entendit des cris de détresse venant de l'écurie. Il ne fut pas long à mettre ses chaussures et son chapeau et à se rendre à l'endroit d'où les cris partaient.

En entrant dans l'écurie, le témoin vit son fils sous le nègre. L'accusé demandait merci. Ses regards exprimaient la plus grande terreur. Deux détonations retentirent à une demi-minute d'intervalle. Le témoin se précipita alors vivement sur les combattants et arracha des mains de son fils le revolver qui fumait encore.

L'hôpital, Smith qui était sur son lit de mort à dit à M. Laurin : Je regrette ce qui vient d'arriver. Quand je serai mort, je vous prie de ne pas inculper M. Eddie.

Le témoin continuant dit qu'il a ramassé près des combattants un rasoir qui était à demi ouvert. Ce rasoir est produit comme exhibit ainsi que le revolver et trois cartouches.

Le docteur Brodeur raconte qu'il a été appelé dimanche midi, aux courses de M. Laurin, pour prodigier ses soins au palefrenier Smith. Il constata que la victime avait reçu une balle près du cou. Il ordonna aussitôt de transporter Smith à l'Hôtel-Dieu vu que la blessure était des plus dangereuses.

Le Dr Donald Hingston, interne à l'Hôtel-Dieu, examina Smith à son arrivée à l'hôpital. Il découvrit qu'il avait reçu une balle près du cou. Il demanda au blessé s'il avait quelque chose à dire. Smith prononça alors ces paroles : "Je vais mourir, que Dieu me pardonne mes péchés." Puis, au bout d'une minute, il demanda au docteur d'envoyer chercher sa femme. Le témoin entendit le moribond dire à sa femme qu'il allait mourir, puis il raconta comment l'affaire s'était passée. Il entendit Smith dire à M. Laurin :

"Quand je serai mort, ne dites rien à M. Eddie. Je fais ceci pour vous. M. Laurin, qui avec toujours été un parfait gentilhomme." Ensuite, la victime exprima le désir de voir "Eddie" dire à M. Laurin : "Eddie n'a pas pu faire autrement ; il a été obligé de se défendre."

Le Dr Hingston ajoute qu'il a téléphoné au magistrat Lafontaine, entre 1.30 et 1.45 du lundi matin, et que Smith est mort à 2.10 heures.

L'enquête est ensuite ajournée à ce matin. La femme de la victime et son enfant assistaient à l'enquête. La pauvre veuve paraît en proie à la plus vive douleur. Elle cache sous son voile de deuil des larmes qu'elle ne peut contenir.

SEANCE DE CE MATIN A l'ouverture de la séance de ce matin, le prévenu Laurin est allé serrer la main de son père. Il paraît toujours très confiant.

Le premier témoin entendu a été le Dr Joseph Gravel, interne à l'Hôtel-Dieu. Le témoin raconte que le dimanche du drame, il a été mandé au domicile de M. Laurin. Il trouva le Dr Brodeur auprès de la victime. Le docteur Brodeur en le voyant lui dit : Vous pouvez faire transporter Smith à l'hôpital, dans quelques heures, il ne sera plus qu'un cadavre.

Une fois à l'hôpital, Smith demanda au témoin d'envoyer chercher sa femme. Celle-ci fut bientôt auprès de son mari qui lui dit : "J'ai été tiré par Laurin. Je vais mourir. Vous à mes assurances."

Le témoin a dit à Smith qu'il allait mourir. Transquestionné par M. St-Pierre, le témoin répondit que Mme Smith a demandé à son mari de lui dire : "Qu'allons-nous faire de cette affaire ? Le mourant répondit : Rien du tout. Vous à mes assurances. Ne fais rien de plus. Le mourant demanda et reçut l'Extrême-Onction."

Le Dr Wyatt Johnson dit qu'il a fait l'autopsie du cadavre et qu'il a extrait la balle qui avait causé la mort. Le coup a dû être tiré à bout portant, car les vêtements près de la blessure étaient noircis par la poudre.

Mme Geo. W. Smith est le témoin suivant. Son mari lui a dit qu'il avait été tiré par Edouard Laurin. Il a ajouté qu'il allait mourir et qu'il était chrétien. Puis le prévenu Laurin lui avait engagé de nombreuses fois de lui offrir de l'argent et de se faire passer pour un homme riche.

M. St-Pierre, le témoin déclare que Smith n'a pas dit qu'il avait négliégé de soigner ses chevaux pour aller se battre avec Laurin. Il n'a pas dit non plus qu'il avait frappé Laurin sur la tête, ni dans la figure.

M. St-Pierre : "Comment se fait-il qu'après avoir soigné trois des chevaux, il n'a pas soigné les quatre autres et qu'il a laissé un seau d'avoine dans le passage de l'écurie, pour aller se faire la barbe ?"

Mme Smith répond que son mari ne lui a pas donné d'explications à ce sujet. Le détective Guérin répète en substance ce qu'il a dit à l'enquête du coroner. Laurin lui a déclaré qu'il avait tiré deux coups de revolver sur le nègre Smith.

SON PERE ETAIT UN IVROGNE

Une courageuse jeune fille prend sur elle de guerir son pere des habitudes d'ivrognerie

L'HISTOIRE DE SON SUCCES



Une partie de sa lettre se lit comme suit : "Mon père m'avait souvent promis de cesser de boire. Il tenait sa parole pendant quelque temps, puis y renoua plus tôt qu'il ne le faut. Un jour, après une terrible bannoché, il nous dit : "Il n'y a rien à y faire, je ne puis arrêter de boire." Il nous sembla que nos coeurs allaient se pétrifier et nous décidâmes d'essayer la Fasteuse Samaria Prescription dont les journaux nous avaient parlé. Le remède lui fut donné tout à fait hors de sa connaissance. Dans son état, ses aliments, sans régularité, selon la direction et il ne su jamais qu'il prenait. Un paquet suffit à lui enlever tout désir pour l'alcool et aujourd'hui il dit qu'il lui est désagréable. Sa santé et son appétit se sont considérablement améliorés et personne ne le prendrait pour le même homme. Il y a, aujourd'hui, quinze mois d'écoulés depuis que nous lui avons fait prendre le remède et c'est notre certitude que le changement est pour tout de bon. Veuillez m'envoyer une de vos petites brochures, vu que je veux la donner à un ami."

Echantillon Gratuit.—Un paquet échantillon de la Fasteuse Samaria Prescription envoyé gratis avec directions complètes sous enveloppe ordinaire par lettre, à la personne qui s'adresse comme un secret sacré. Incluez timbre pour réponse. Adresse : THE SAMARIA MEDICINE CO., 24 Jordan St., Toronto, Canada.

VICTIME DE LA SUPERSTITION

Madame Mélanie Dantre, une vieille femme habitant le faubourg St-Roch, à Québec, se livrait depuis de longues années à de nombreuses pratiques du spiritisme. Les esprits ne lui chauchaient rien, disait-elle souvent, et l'une de ses défiant mari lui avait prêté quelque argent un vendredi et un 13. Démuniement, les esprits ne l'avant pas vue comme de coutume, elle s'imagina qu'ils foudroyaient la porte du logis. Elle trouvaient Madame Dantre, écrivie sur son lit, dans un état de faiblesse épuissante, elle n'avait pas mangé depuis plusieurs jours, car croyant sa fin dernière arrivée elle s'était mise au lit attendant la mort qui devait arriver le vendredi.

Un terrible accident s'est produit hier après-midi, à l'angle des rues Lacroix et Notre-Dame. Vers 5 heures, un cheval laisé à un bureau, près de la rue Lacroix, prit peur à la vue d'un tramway et se précipita en une course folle, vers St-Henri. Le cheval, attiré par les appels au secours des passants, tourna près de la rue Lacroix, et, dans les pétales de la course, tua un enfant de huit ans, nommé William Elliott, et demeurant au No 56 rue Lacroix.

Le jeune Elliott revenait de l'école et se rendait chez lui, quand il aperçut un cheval accourant à toute vitesse et arriva dans sa course, tout les obstacles qu'il rencontrait. Il crut que la bête continuerait sur la rue Notre-Dame. Malheureusement, le cheval détoursa à l'angle de la rue Lacroix, et le voilà lancé ainsi par la violence de la course, frappa le garçon à la tête, et le tua instantanément.

On se porta immédiatement au secours du jeune Elliott, mais le médecin, appelé 15 minutes de lui, ne put que constater la mort. Le cadavre a été transporté à la demeure des parents.

On se porta immédiatement au secours du jeune Elliott, mais le médecin, appelé 15 minutes de lui, ne put que constater la mort. Le cadavre a été transporté à la demeure des parents.

Un terrible accident s'est produit hier après-midi, à l'angle des rues Lacroix et Notre-Dame. Vers 5 heures, un cheval laisé à un bureau, près de la rue Lacroix, prit peur à la vue d'un tramway et se précipita en une course folle, vers St-Henri.

Un terrible accident s'est produit hier après-midi, à l'angle des rues Lacroix et Notre-Dame. Vers 5 heures, un cheval laisé à un bureau, près de la rue Lacroix, prit peur à la vue d'un tramway et se précipita en une course folle, vers St-Henri.

Un terrible accident s'est produit hier après-midi, à l'angle des rues Lacroix et Notre-Dame. Vers 5 heures, un cheval laisé à un bureau, près de la rue Lacroix, prit peur à la vue d'un tramway et se précipita en une course folle, vers St-Henri.

Un terrible accident s'est produit hier après-midi, à l'angle des rues Lacroix et Notre-Dame. Vers 5 heures, un cheval laisé à un bureau, près de la rue Lacroix, prit peur à la vue d'un tramway et se précipita en une course folle, vers St-Henri.

Un terrible accident s'est produit hier après-midi, à l'angle des rues Lacroix et Notre-Dame. Vers 5 heures, un cheval laisé à un bureau, près de la rue Lacroix, prit peur à la vue d'un tramway et se précipita en une course folle, vers St-Henri.

Un terrible accident s'est produit hier après-midi, à l'angle des rues Lacroix et Notre-Dame. Vers 5 heures, un cheval laisé à un bureau, près de la rue Lacroix, prit peur à la vue d'un tramway et se précipita en une course folle, vers St-Henri.

Un terrible accident s'est produit hier après-midi, à l'angle des rues Lacroix et Notre-Dame. Vers 5 heures, un cheval laisé à un bureau, près de la rue Lacroix, prit peur à la vue d'un tramway et se précipita en une course folle, vers St-Henri.

Un terrible accident s'est produit hier après-midi, à l'angle des rues Lacroix et Notre-Dame. Vers 5 heures, un cheval laisé à un bureau, près de la rue Lacroix, prit peur à la vue d'un tramway et se précipita en une course folle, vers St-Henri.

Un terrible accident s'est produit hier après-midi, à l'angle des rues Lacroix et Notre-Dame. Vers 5 heures, un cheval laisé à un bureau, près de la rue Lacroix, prit peur à la vue d'un tramway et se précipita en une course folle, vers St-Henri.

Un terrible accident s'est produit hier après-midi, à l'angle des rues Lacroix et Notre-Dame. Vers 5 heures, un cheval laisé à un bureau, près de la rue Lacroix, prit peur à la vue d'un tramway et se précipita en une course folle, vers St-Henri.

Un terrible accident s'est produit hier après-midi, à l'angle des rues Lacroix et Notre-Dame. Vers 5 heures, un cheval laisé à un bureau, près de la rue Lacroix, prit peur à la vue d'un tramway et se précipita en une course folle, vers St-Henri.

OUVREZ L'AME A L'ESPERANCE! Les Beaux Jours du Passé vont encore revenir pour vous.

Lisez ce que dit le PROFESSEUR COLLINS, Chef médecin du New York Medical Institute, et profitez-en :—

Je m'adresse aux malades et à tous ceux qui ont besoin de vigueur et qui souffrent, en leur assurant une assistance immédiate et une complète guérison.

Ces mots ont amplement justifiés par les milliers de lettres de remerciements que les journaux d'Amérique publient tous les jours, des personnes qui avaient déjà perdu tout espoir de guérison et qui l'ont obtenue en s'adressant à lui.

Le PROF. COLLINS fait ce qu'aucun autre docteur ait jamais fait jusqu'ici ! Il guérit par lettres des personnes de tous les ages et de toutes les conditions.

Il dit encore aux malades : N'importe que votre mal soit récent ou chronique. Peu importe dans quel pays vous êtes. Je vous garantis la guérison quand même.

Et nous ajouterons les témoignages que ci-dessous vous voyez, et qui prouveront la vérité des faits et vous encourageront à suivre leur exemple, Ces gens-là étaient malades ; ils avaient déjà essayé des autres médicaments et n'avaient trouvé aucun soulagement à leurs souffrances. Maintenant ils sont guéris et ils ne peuvent s'empêcher d'exprimer publiquement leur reconnaissance à celui qui les a sauvés :

Portraits of several men, likely testimonials for Prof. Collins. Captions include: Washington, 10 déc. 1901. St-Louis, 8 déc. 1901. Boston, Mass., 14 déc. 1901. New-Jersey, 16 déc. 1901.

Quoique la guérison par correspondance à des milles de distance excite l'étonnement de quelques-uns et l'incredulité d'autres, nous vous démontrons que le système du PROF. COLLINS est des plus simples à suivre, parce qu'il met le malade en position de bien expliquer son mal en lui adressant les demandes ci-dessous écrites. Chaque demande correspond à une maladie, et si vous souffrez de quelqu'un de ces symptômes, vous êtes malade et vous devez promptement vous soigner. Marquez OUI à côté des symptômes dont vous souffrez et envoyez la liste au Prof. COLLINS. Il mettra toutes les demandes que vous aurez marquées ensemble, et en faisant un diagnostic exact connaîtra bien votre mal et vous enverra par Express les médicaments appropriés à votre complète guérison. Quelqu'endroit que vous vous trouviez, soyez sûr qu'il en suivra exactement ses instructions vous guérez certainement.

Table with 4 columns of symptoms for Prof. Collins to diagnose. Includes: Avez-vous des douleurs dans le cou, Avez-vous des douleurs dans les jambes, etc.

RAPPELEZ-VOUS que les avantages de la consultation par correspondance sont considérables. Elle épargne les frais d'un voyage coûteux fait tout exprès pour consulter un spécialiste. Elle évite la fatigue et prévient les pertes de temps. Pourquoi ne pas le dire aussi ?... Bien des personnes n'osent pas dans un entretien, décrire au médecin tous les symptômes de leur maladie ; une fausse honte mal placée les retient, et la consultation risque d'être inutile. Rien de cela n'est à craindre, car la plume ne rougit pas comme le front, et l'on a le temps de réfléchir, pour faire connaître un à tous les signes de malaise. Si vous voulez mieux expliquer votre maladie, écrivez donc, sans aucune gêne et sans crainte, en français, au Prof. COLLINS, tout ce que vous ressentiez. Ne vous inquiétez pas des termes que vous employez, pourvu que vous soyez complet dans vos explications et vous obtiendrez les mêmes résultats. VOICI L'ADRESSE :

PROF. COLLINS, New York Medical Institute, 140 OUEST, 34me RUE NEW-YORK.

Les Hommes de Profession

Ce sont l'effort constant et l'agitation sous lesquels travaille l'homme de profession, l'irrégularité de ses manières et la perte du repos qui le rendent particulièrement sujet aux maux de reins. D'où il est, le mal de dos, plus des difficultés pour uriner, alors — à moins qu'on ne le prévienne — la maladie de Bright et la mort.— Les

PILULES de DOAN Pour les Reins

Une expectoration libre et facile soulage immédiatement et dégage la gorge et les poumons du phlegme visqueux, et le remède qui provoque ces choses est le meilleur remède à employer pour tous les rhumes, l'inflammation des poumons et toutes les affections de la gorge et de la poitrine. C'est précisément ce qu'est le Sirop Anti-Consumptif de Bickie, et partout où il a été employé il a donné beaucoup de satisfaction. Les enfants l'aiment parce qu'il est agréable ; les adultes l'aiment parce qu'il soulage et guérit la maladie.

Une fatigante jeune fille prend sur elle de guerir son pere des habitudes d'ivrognerie

L'enquête dans l'affaire Laurin, accusé de meurtre du nègre Smith, s'est continuée, ce matin. M. Joseph Perreault, architecte de cette ville, a été le seul témoin entendu. A la demande de l'avocat de la couronne, il produit un plan qu'il a fait de la maison et des dépendances de M. Cyrille Laurin. Le témoin donne certaines explications à la cour, concernant le plan en question. Mre St-Pierre, l'un des avocats de la défense, demande que M. Perreault complète son plan. Le témoin, sur l'ordre de la cour fera le travail supplémentaire exigé par l'avocat de la défense.

Advertisement for Huile Eureka pour Harnais, featuring a horse and rider. Text describes the product's benefits for harness leather.

JEU DANGEREUX

Un jeune homme reçoit une balle de revolver dans le pied

31 janvier. Un jeune homme du nom de Peter Cutler a été blessé, mercredi, par un coup de revolver, aux ateliers de la Montreal Cable & Wire Company, 8 Côte du Beaver Hall. Il était à travailler, quand un des apprentis au même établissement, James Curran, sortit de sa poche un revolver calibre .22, et voulut lui faire peur en lui criant de danser. Cutler refusa, et tout à coup l'arme partit et la balle alla se loger dans le pied du jeune Cutler, qui tomba à la renverse. On se porta immédiatement à son secours, et une voiture de place le transporta à son domicile, 25 rue Golin.

DISPARU DEPUIS SEPT MOIS

M. Arthur Poitevin, domicilié au No 92 rue du Champ de Mars, est disparu mystérieusement depuis sept mois. Malgré les plus actives recherches, Mme Poitevin, son épouse, n'a pu obtenir aucune nouvelle de son mari. Ce dernier est typographe de son métier. En 1900, il était employé à Colebribe. Il a aussi travaillé pendant quelque temps à Sherbrooke. Le disparu est âgé de 32 ans. Il a 5 pieds 2 pouces de haut. Ses yeux sont bleus et ses cheveux châtains. Le petit garçon de M. Poitevin est actuellement dangereusement malade. On connaît l'adresse de la mère. Prière d'adresser toute information concernant le disparu au No 92 rue du Champ de Mars.

UNE ENQUETE

Un nommé Gordon serait mort empoisonné

31 janvier. Un nommé Fred Gordon a été transporté à l'hôpital Général, ce matin, à 9 heures, et est mort une heure après. D'après les médecins de l'institution il s'agit d'un mort empoisonné. Comme les circonstances du décès présentent un caractère quelque peu étrange, le coroner tiendra une enquête à ce sujet demain à 10 heures a.m. Casse de sucre bien senti sur le dos d'un absent. —Digne tant que vous voudrez, mais il y a cela de bon chez lui qu'il n'est pas de la parole, il sait laisser parler les autres. —C'est encore une attitude qu'il prend s'il s'écoute sa tète!

LES VENTS FROIDS ET L'HUMIDITE occasionnent les Rhumes qui conduisent à la Pneumonie et à la Consommation.

Le Remède de Shiloh contre la Consommation chasse le rhume, guérit les pneumonies et vous rend à la santé. SHILOH guérit la Consommation, toutes les maladies des Pommoxes, de la Gorge, les Toux et les Rhumes en un jour. Postivement garanti. 25 cents.

Large advertisement for Gin Canadian Melchers CROIX ROUGE. Includes a large illustration of a distillery and text describing the product's quality and availability.

Advertisement for BARGAIN DE COUPONS DE RUBANS BELLE, featuring a woman and text about ribbon coupons.

PROVINCE DE QUEBEC LA MANUFACTURE GALE

Elle a été détruite de fond en comble, et en très peu de temps

Sherbrooke, 31. — Comme je vous l'annonçais hier, par télégraphe, la manufacture Gale, de Waterville, a été entièrement détruite par un incendie qui a pris naissance vers 6.30 hrs. a.m. dans la boutique de peinture où se trouvaient beaucoup de matières inflammables. L'incendie se propagea avec une rapidité vertigineuse à tout égard. C'est à peine si on a pu sauver quelques livres et une partie du mobilier de bureau. L'un des commis, M. J. Wood, en opérant le sauvetage d'un bureau, est tombé et s'est brisé une côte. Le village tout entier fut menacé par le feu et l'on demanda du secours aux pompiers de Sherbrooke et de Coaticook qui réussirent à circonscrindre les flammes à l'usine. Les pertes sont évaluées à \$75,000 et les assurances totales de \$80,000. Il a été impossible de sauver des articles manufacturés qui se trouvaient dans la fabrique au moment de l'incendie.

BELLE FETE A LAPRAIRIE

Mgr Bruchési bénit le nouvel hospice des Sœurs de la Providence

Laprairie, 31. — Hier, tout le village de Laprairie était en liesse. Il s'agissait de fêter, royalement la reconstruction de l'hospice des Révérendes Sœurs de la Providence, détruit à la suite du terrible incendie de l'an dernier, et pour ce faire, tout le monde avait sa petite robe, et tout le monde avait de l'allégresse dans l'âme. A 4.30 heures Mgr Bruchési descendit du train et se rendit immédiatement à l'hospice. La bénédiction du nouvel édifice eut lieu, très simple et très touchante. Sa grandeur, accompagnée des Révérendes Sœurs et des membres du clergé de la paroisse, parcourant les différents salons de l'établissement et partout bûnt au nom du Dieu qui a dit: "Si vous donnez une goutte d'eau à un pauvre en son nom, mon Père vous le rendra au centuple." Mgr l'archevêque alla ensuite visiter les diverses communautés de la ville, où il adressa quelques paroles de bienveillance et d'encouragement, puis se rendit dans la salle de l'hospice, où un splendide banquet avait été préparé. Toute la société d'élite de Laprairie avait voulu assister à ces agapes de charité. Au moins cinq cents personnes se pressaient dans l'enceinte. Le menu était excellent. Pendant le repas, un orchestre composé de membres de la Société chorale de l'église, exécutait divers morceaux avec un entrain et une habileté vraiment extraordinaires. On chan-

CONVENTIONS AGRICOLES

Dans la province de Québec du 3 au 15 février 1902

Liste des conférenciers et date des assemblées

Table listing agricultural conferences by region: 1-Pont Château, 2-St-Martin, 3-Beauharnois, 4-St-Martin, 5-St-Rom, 6-Laprairie, 7-Verchères, 8-Iberville, 9-Charlebourg, 10-St-Marc, 11-St-Damase, 12-St-Liboire.

M. Daniel Drummond, de Myrtle, Ont. Soins des vaches laitières on 56 - Traitement du fumier - Conservation de l'humidité dans les bœufs - L'exportation de l'alimentation - Élevage des veaux pour l'industrie laitière - Notes sur l'alimentation des poulains.

M. C. E. Mortureux, d'Ottawa - Soins du fumier de ferme - Destruction des mauvaises herbes - Préparation des végétaux pour les marchés britanniques - Sélection des vaches - Hygiène de la ferme - L'usage de la machine à vapeur - Agriculture vis-à-vis de la classe agricole - Éducation agricole.

M. G. Boucher, de Rigaud, Comté de Veillon - Qué - La stabulation - L'alimentation - La reproduction - Élevage et sevrage des veaux - Maladies des chevaux - Maladies des vaches - Maladies contagieuses chez le cheval, la vache et surtout le cochon - L'exercice animal au point de vue de la ferme.

Prof. J. H. GRINDALE, A. T. CHARBON et W. LEBEL, Comté de Veillon.

Table listing conferences by region: 1-Pintendre, 2-St-François, 3-St-Joseph, 4-Arthabaska, 5-St-George de Wink, 6-Wotton de Wind, 7-Pasadena, 8-Drummondville, 9-St-François de Lac, 10-St-Joseph, 11-St-Marc, 12-Bellefleur.

Prof. J. H. GRINDALE, de la Faculté Expérimentale d'Ottawa - Le porc - L'élevage du porc - Alimentation du porc - Production du lait - Aliments et leurs valeurs - Conduite de la ferme - Récupération des récoltes - Culture du sol - Un voyage en Grande-Traverse.

M. A. T. Charbon, assisté de M. de la Ferme Expérimentale d'Ottawa - Production de la viande de porc - Culture du porc - L'usage de la machine à vapeur - Importance et sa valeur - Quelques aliments et leur valeur.

M. W. B. de Kamouraska, Comté de Kamouraska - Culture en vue de l'industrie laitière - Soins des vaches laitières et des stabulations - Enseignement de l'agriculture.

M. L. C. DAIGLE, F. L. DERY et Prof. G. B. DALLARD, Comté de Veillon.

Table listing conferences by region: 1-St-Raymond, 2-Charlebourg, 3-Anc. Loretteville, 4-St-Joseph, 5-Lambert, 6-St-Horace, 7-St-Basile, 8-St-Thomas, 9-St-Amand, 10-St-Pascal, 11-Fraserville, 12-St-Genevieve.

M. L. C. Daigle, de St-Louis, Comté de Kent, N.B. - Laiteries coopératives - Soins des vaches laitières et leur alimentation - Soins des vaches laitières et leur alimentation.

M. F. L. Dery, Bas-du-Sault, Québec - Culture des pommes - Le sol - Choix des variétés de pommes - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

Prof. G. B. DALLARD, de St-Rose, Comté de Kent, N.B. - L'exportation de la viande de porc - L'usage de la machine à vapeur - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

M. C. D. Dery, de St-Rose, Comté de Kent, N.B. - L'exportation de la viande de porc - L'usage de la machine à vapeur - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

Table listing conferences by region: 1-Fermont, 2-St-Jean, 3-Trois-Rivières, 4-St-Basile, 5-St-Joseph, 6-Berthier, 7-Joliette, 8-Assemblées, 9-St-Jacques, 10-St-Jérôme, 11-St-Michel, 12-St-Genevieve.

M. Robert Née, de Howick, Comté de Châteauguay, Québec - Soins des vaches laitières - L'exportation de la viande de porc - L'usage de la machine à vapeur - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

M. H. Grotz, de St-Louis, Comté de Kent, N.B. - L'exportation de la viande de porc - L'usage de la machine à vapeur - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

M. H. Grotz, de St-Louis, Comté de Kent, N.B. - L'exportation de la viande de porc - L'usage de la machine à vapeur - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

M. H. Grotz, de St-Louis, Comté de Kent, N.B. - L'exportation de la viande de porc - L'usage de la machine à vapeur - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

M. H. Grotz, de St-Louis, Comté de Kent, N.B. - L'exportation de la viande de porc - L'usage de la machine à vapeur - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

M. H. Grotz, de St-Louis, Comté de Kent, N.B. - L'exportation de la viande de porc - L'usage de la machine à vapeur - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

M. H. Grotz, de St-Louis, Comté de Kent, N.B. - L'exportation de la viande de porc - L'usage de la machine à vapeur - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

M. H. Grotz, de St-Louis, Comté de Kent, N.B. - L'exportation de la viande de porc - L'usage de la machine à vapeur - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

M. H. Grotz, de St-Louis, Comté de Kent, N.B. - L'exportation de la viande de porc - L'usage de la machine à vapeur - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

M. H. Grotz, de St-Louis, Comté de Kent, N.B. - L'exportation de la viande de porc - L'usage de la machine à vapeur - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

M. H. Grotz, de St-Louis, Comté de Kent, N.B. - L'exportation de la viande de porc - L'usage de la machine à vapeur - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

M. H. Grotz, de St-Louis, Comté de Kent, N.B. - L'exportation de la viande de porc - L'usage de la machine à vapeur - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

M. H. Grotz, de St-Louis, Comté de Kent, N.B. - L'exportation de la viande de porc - L'usage de la machine à vapeur - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

M. H. Grotz, de St-Louis, Comté de Kent, N.B. - L'exportation de la viande de porc - L'usage de la machine à vapeur - Réponse aux questions qui se posent - Recette et emballage pour le marché - Marque des fruits, etc.

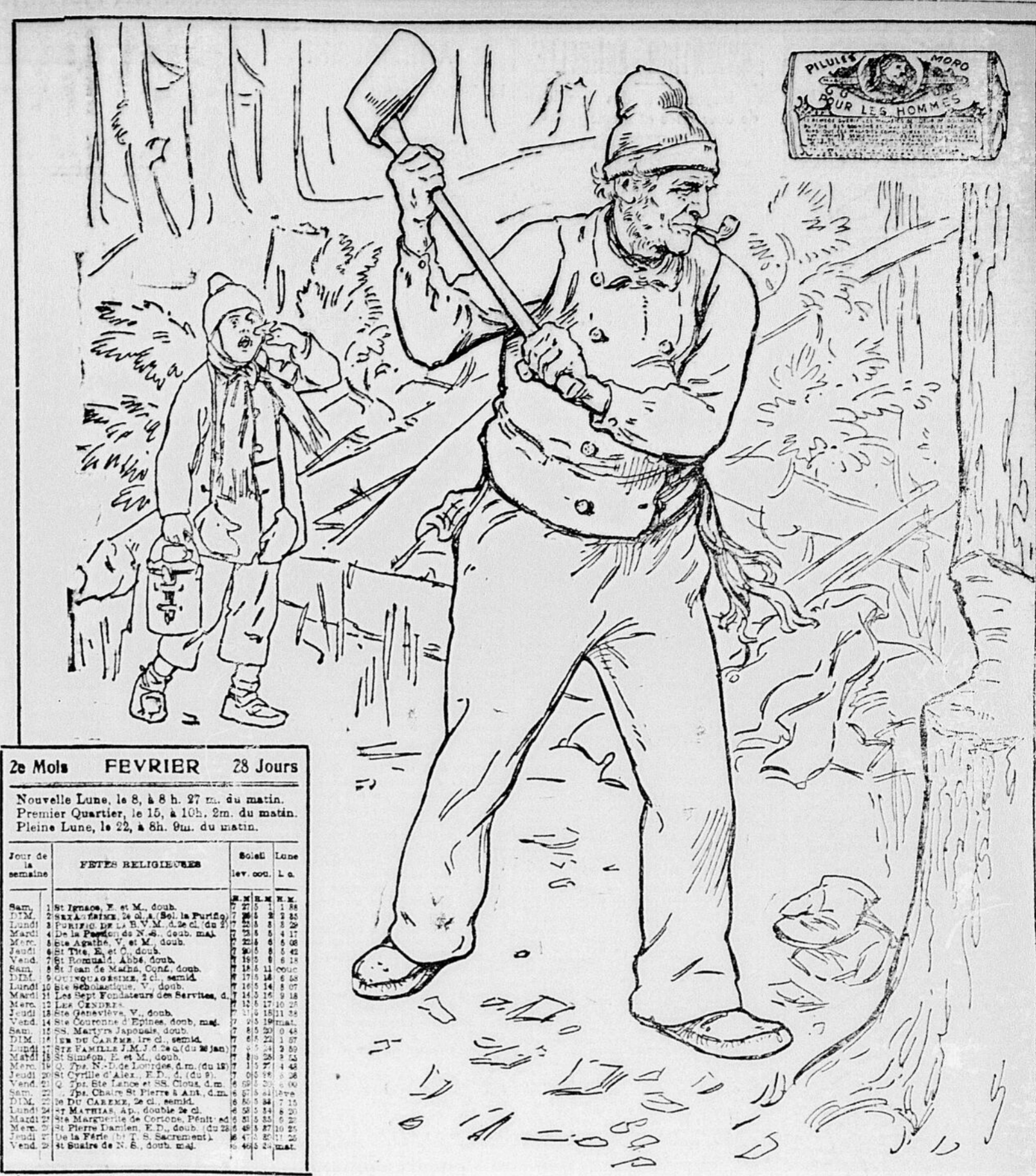


Table titled '2e Mois FEVRIER 28 Jours' showing lunar phases and religious feast days (FÊTES RELIGIEUSES) with corresponding dates and times.

L'hiver est bien dur pour le bûcheron dans la forêt, et pour l'homme qui travaille au dehors, loin de tous les soins et du confort du foyer gagnant péniblement leur vie et celle des enfants restés aux logis.

Ce sont de longues journées au froid, des travaux pénibles, une nourriture déficiente, sans compter l'entassement dans les cabanes mal ventilées, et les risques d'accident.

La consommation de force vitale qui se fait alors est considérable. L'absence de protection contre les intempéries, la neige, les tempêtes, la pluie, tout se combine pour épuiser la constitution la plus robuste.

Si le travailleur n'y prend pas garde, il est exposé à contracter tous les maux possibles et imaginables.

Ce sont les rhumatismes, la phthisie, la consommation, les maladies de cœur, l'épuisement prématuré qui vont fondre sur lui s'il ne se prémunit pas contre leurs attaques, s'il n'est pas fortifié d'avance et si au premier signe de faiblesse, il n'a pas sous la main, un remède reconstituant, vigoureux, qui arrêtera net le mal.

Ce remède quel est-il? Il n'y en a pas de meilleur ni de plus énergique que les Pilules Moro.

Lisez les certificats publiés qui ont été envoyés à la Compagnie Médicale Moro par des milliers de travailleurs que ces Pilules ont guéris.

C'est un remède infailible, et bien facile à conserver; un flacon de Pilules ne tient pas de place; et on peut l'emporter en voyage, dans son sac, sans aucun embarras; et quel soulagement de savoir que l'on a toujours avec soi, à sa portée, un préservatif certain.

Dans toutes les familles dont le père ou les fils partent pour aller travailler, procurez-vous les Pilules Moro; s'ils sont au loin, faites-leur en parvenir immédiatement un paquet par la poste ou autrement. Ce sera probablement leur salut, peut-être devrez-vous à ce simple envoi, de revoir celui qui vous est cher, et qui sans ce secours, eût au printemps manqué à l'appel.

J'ai pris les Pilules Moro pour le mal de tête, l'impureté du sang et la mauvaise digestion. Elle m'ont remis sur pied dans l'espace de six semaines. Du chaud et du froid que j'avais pris en travaillant avaient été la cause des troubles dont je souffrais. Avant d'employer les Pilules Moro, j'étais plus souvent couché que debout, aujourd'hui je suis en parfaite santé et je travaille fort comme jamais.

NAP. GAUDRAULT, St-Jérôme, Lac St-Jean, Québec.

"Pêcheur de mon métier et obligé de m'éloigner de la maison, les intempéries et les privations que j'avais à endurer avaient ruiné mon estomac et miné ma constitution. Les Pilules Moro que j'ai prises pendant quelques semaines m'ont remis en parfaite santé et m'ont guéri complètement, lorsque trois médecins m'avaient traité pendant longtemps sans résultat."

H. H. ROUCHAUD, Rivière des Caches, Co. North, N.B.

"Depuis huit ans je souffrais d'impureté du sang qui faisait qu'à tout moment il me sortait des clous sur le corps. Sept médecins différents que j'ai consultés m'ont traité pendant ces années, mais sans résultat. Les Pilules Moro m'ont guéri; j'en ai pris pendant cinq mois, je n'ai pas eu de clou pendant tout le traitement et depuis longtemps déjà j'ai cessé de faire usage de ces pilules et je suis encore parfaitement bien."

AMEDEE SAUMUR, 47 Wilcox St., Springfield, Mass.

Advertisement for 'PILULES MORO' for men, featuring a man's portrait and text describing the benefits of the pills for various ailments.

Les Pilules Moro sont pour les hommes seulement. Les Pilules Moro se vendent partout 50c la boîte ou \$3.50 pour six boîtes et sont envoyées sur réception du prix, dans toutes parties du Canada et des États-Unis.

Les médecins de la Cie Médicale Moro donnent des consultations gratuites, par écrit ou personnelles à leurs bureaux. Toute communication doit être adressée comme suit:

Compagnie Médicale Moro 1724 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

EN DESINFECTANT

On met le feu à une maison de la Pointe-Clair. Hier après-midi un incendie s'est déclaré dans la maison de M. Alfred Legault, de la Pointe-Clair, tandis qu'on la désinfectait. La maison a été complètement détruite et ce n'est que grâce au travail des pompiers, aidés de M. Paré, prêtre; du Frère Aimé et de M. François LeFebvre, Émile Mayer, ex-maire; Herbert Biseboul, Louis Vincent, etc. que l'on a pu éteindre l'incendie. Les pertes montent à \$700 environ. Il y avait eu plusieurs cas de variole dans la famille de M. Legault.

L'ELECTION DE BEAUCE

Table listing election results for Beauce, showing candidates and their respective votes.

BLESSE GRIEUMENT

Par l'explosion d'une cartouche de dynamite. Grand-Mère, l'un de nos hommes du nom de Noël Normandin, âgé d'environ 24 ans, s'est fait blesser grièvement hier en travaillant aux chantiers du gouvernement, sur le St-Maurice. Croyant avoir fait partir toutes les cartouches de dynamite dans l'exécution que l'on se proposait de faire, notre jeune homme est allé introduire un talier dans un trou qui était resté intact et dans lequel se trouvait au lieu d'une cartouche de dynamite, une cartouche de dynamite. Cette dernière fit explosion et le malheureux fut lancé à plusieurs pieds de là. On l'a transporté ici tout ensanglanté. Il a sa connaissance, mais est très faible. Les médecins ne peuvent encore se prononcer sur son sort.

APPAREIL UTILE

Dans la fabrication du beurre. Sherbrooke, 29. — M. J. Lemire, de Drummondville, vient d'inventer un instrument qui est appelé, dit-on, à révolutionner la fabrication du beurre et du fromage. Par l'usage de cet appareil nos produits de laités deviendront d'une supériorité incontestable et pourront offrir la concurrence sur tous les marchés du monde. Le grand principe du refroidissement naturel et de l'épuration du lait, par l'action de cet instrument, est au moyen de cet instrument, l'ouillage de notre industrie laitière va se trouver parfait et complet.

Aussitôt après la traite, l'on place cet appareil au-dessus du bideau contenant le lait, et un mécanisme aisé et facile met en mouvement une palette, marchant horizontalement à l'intérieur, remuant constamment la totalité du liquide. Cet agitateur du lait, par son action, ne peut détruire les globules, et juste assez rapide pour l'empêcher de crâmer, opère l'aération naturelle et efficace du lait, si longtemps cherché, et fait disparaître et exhale naturellement et parfaitement tout germe, microbe et matière gazeuse et animale propre à engendrer la décomposition.

L'appareil fonctionné automatiquement, et sans interruption, toute la nuit, ou pendant un nombre d'heures déterminé, absolument comme l'on veut; il met en marche et si facile, que toute personne, même un enfant, peut le mettre en mouvement.

Il chasse toute mauvaise odeur acide et microbes, en empêchant la formation et produit un rendement beaucoup plus considérable et incontestablement de meilleure qualité.

L'appareil est simple et peu coûteux. Il est fabriqué au Canada et aux États-Unis et des brevets sont demandés au France et en Angleterre.

TUE PAR UN ARBRE. Joseph, 31. — Le coroner Joseph Jones a tenu, le 27 courant, à la Pointe à la Pêche, une enquête sur la mort de France Colombe, junior, tué par la chute d'un arbre. Sa mort a été instantanée, la tête de la victime ayant été broyée. Le verdict du jury a été: "Mort accidentelle".

LE LINIMENT MINARD pour le Rhumatisme.

Le Liniment Minard est un remède très efficace pour le traitement du rhumatisme. Il agit rapidement et soulage la douleur.

LE BUREAU PROVINCIAL D'HYGIENE POURSUIT LES MUNICIPALITÉS NÉGLIGENTES.

La ville de Terrebonne a été mise à l'amené sur poursuite prise par le Conseil d'Hygiène Provincial, pour cause d'infraction aux règlements relatifs à l'épuration des eaux. Au mois de décembre dernier elle laissait échapper de ses limites, un ruisseau qui vint se jeter à Saint-Louis du Mile-Épi.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE Comté des Deux Montagnes.

St-Scholastique, Qué., 29 - La première assemblée du nouveau bureau des directeurs de la Société d'Agriculture du comté des Deux Montagnes, à laquelle les officiers de la société devaient être élus, a eu lieu à l'hôtel Laconbe. Voici le résultat du scrutin.

M. M. B. LOVELL Député de Stanstead, décédé.

Coaticook, Q. 31. — M. Moody B. Lovell, député de Stanstead et le Libéral de Québec, fils de M. Henry Lovell, député de Stanstead aux Communes, est décédé mercredi à Portland, Me., où il était allé consulter un spécialiste. M. Lovell était indisposé depuis plusieurs semaines.

L'ÉPIDÉMIE DE VARIOLE FARNHAM

Le bureau provincial d'hygiène poursuit les municipalités négligentes. M. R. C. McCorkill élu maire pour la première fois par le peuple.

Sherbrooke, 31. — Lundi on eut lieu à Farnham les premières élections municipales qui permettent l'élection du maire par le peuple conformément aux dispositions de la nouvelle charte. La lutte a eu lieu entre M. Onésime Boisvert, ancien maire, et M. R. C. McCorkill. Ce dernier est sorti vainqueur de la lutte qui a été vivement disputée.

MM. les conseillers Dussault, Sauré et Giasson se présentèrent pour leur réélection. MM. Dussault et Sauré furent élus après la lutte à l'hôtel de ville. La meilleure entente continue à régner entre vainqueurs et vaincus.

M. J. A. Tessier agit comme avocat de la Commune et le coroner A. O. Cloutier, de Nicolet, remplacera le shérif Dumoulin pour ce terme.

Le Roi va Dumoulin, L'arpenteur; le Roi va Dumoulin, v. le Roi va Lorange, assureur avec intention de causer des lésions corporelles graves; le Roi va le Roi, faux prétexte.

AUX TROIS RIVIÈRES

Les rosses criminelles s'ouvriront le ter... Trois-Rivières, 31. — Le coroner de la cour criminelle pour le district des Trois-Rivières s'ouvrira le premier mardi prochain, sous la présidence de l'honorable M. Lovell.

M. J. A. Tessier agit comme avocat de la Commune et le coroner A. O. Cloutier, de Nicolet, remplacera le shérif Dumoulin pour ce terme.

Le Roi va Dumoulin, L'arpenteur; le Roi va Dumoulin, v. le Roi va Lorange, assureur avec intention de causer des lésions corporelles graves; le Roi va le Roi, faux prétexte.

CONFÉRENCE AGRICOLE A St-Charles, de Richelieu

St-Charles du Richelieu, 30. — Une conférence agricole a été donnée à St-Charles du Richelieu, par M. le Dr W. Grignon. Plus de 200 personnes ont assisté à cette leçon de choses agricoles, dans laquelle le savant conférencier a été appliqué à nous montrer l'importance de la lutte qui a été vivement disputée.

MM. les conseillers Dussault, Sauré et Giasson se présentèrent pour leur réélection. MM. Dussault et Sauré furent élus après la lutte à l'hôtel de ville. La meilleure entente continue à régner entre vainqueurs et vaincus.

M. J. A. Tessier agit comme avocat de la Commune et le coroner A. O. Cloutier, de Nicolet, remplacera le shérif Dumoulin pour ce terme.

Le Roi va Dumoulin, L'arpenteur; le Roi va Dumoulin, v. le Roi va Lorange, assureur avec intention de causer des lésions corporelles graves; le Roi va le Roi, faux prétexte.

PREPARATION DE CHEVAUX EMPLOYÉS LE BAUME CAUSTIQUE

Un remède sûr, rapide et positif. Le Vesicatoire le plus sûr et le meilleur dont on ait fait usage. Il remplace tous les traitements pour les affections légères ou graves. Il agit sur les tumeurs et les taches des chevaux et des bœufs. Remplace tous les cautères et la cautérisation. Ne provoque ni tumeur ni douleur. Tous les boutons guérissent par son emploi. Demandez sans cesse la notice descriptive. The Lawrence Williams Co., Toronto, Ont.

Advertisement for 'Baume caustique' featuring a horse illustration and text describing its medical uses for various ailments.

DANS LES CANTONS DE L'EST

Sherbrooke, 30. — M. le juge Mulvewa était à Thetford Mines, jeudi dernier...

site actuel de la station des pompes. Exproprié en 1877, il transporta son magasin...

— Une nouvelle compagnie vient de se former à Acton Vale, sous le nom de "Delandès et Chevray..."

— Vendredi soir, un garçon d'une vingtaine d'années, Ad. Laperrière, se présentait au magasin de M. Fortier...

— Le gouvernement a non seulement approuvé les changements qui ont été faits aux plans du nouveau palais de justice...

— Le Dr. Desjardins se rendit en toute hâte après de la petite victime et lui prodigua tous les soins possibles...

— Le Cercle Agricole des Cantons de Thetford et Spaulding a fait, dernièrement, ses élections annuelles avec le résultat suivant...

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— Le nouveau maire, le Dr J. O. Cami, prêt à se rendre à l'office. L'ancien maire lui a fait le siège présidentiel...

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— Le nombre total de prisonniers incarcérés dans la prison de Sweeneyburg pendant l'année 1901 a été de 178 hommes et 3 femmes...

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— Le nombre total de prisonniers incarcérés dans la prison de Sweeneyburg pendant l'année 1901 a été de 178 hommes et 3 femmes...

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— Le nombre total de prisonniers incarcérés dans la prison de Sweeneyburg pendant l'année 1901 a été de 178 hommes et 3 femmes...

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— Le nombre total de prisonniers incarcérés dans la prison de Sweeneyburg pendant l'année 1901 a été de 178 hommes et 3 femmes...

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— Le nombre total de prisonniers incarcérés dans la prison de Sweeneyburg pendant l'année 1901 a été de 178 hommes et 3 femmes...

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

— M. G. Letendre, secrétaire. "Qu'ils recroissent abîmément de ne pouvoir aller témoigner à leur ami éprouvé..."

Beaupré, du nom de Deslauriers, est disparue de la résidence de ses parents dans le cours de la nuit de mardi à mercredi...

— On a épuisé vendredi soir à Berensville une secousse de tremblement de terre tellement violente que les habitants de l'endroit effrayés sont sortis de leur résidence...

— Un nommé Marschal qui dépendait un compagnon du nom de M. Andrews, dans un hôtel d'une localité dans les Cantons de l'Est d'une somme de \$60,00 au mois de septembre 1900...

— On s'imagine l'épouvante de Mme Laliberté quand elle aperçut tout à coup venir à elle son pauvre petit tout en larmes et poussant des cris déchirants...

— Trois heures, hier après-midi, l'enfant rendait le dernier soupir.

— Trois heures, hier après-midi, l'enfant rendait le dernier soupir.

— Trois heures, hier après-midi, l'enfant rendait le dernier soupir.

— Trois heures, hier après-midi, l'enfant rendait le dernier soupir.

— Trois heures, hier après-midi, l'enfant rendait le dernier soupir.

— Trois heures, hier après-midi, l'enfant rendait le dernier soupir.

— Trois heures, hier après-midi, l'enfant rendait le dernier soupir.

— Trois heures, hier après-midi, l'enfant rendait le dernier soupir.

PAR LE MONDE LE SIROP DE PIN NORWAY GUERIT LA TOUX ET LES RHUMES PRIX 25 CENTS

ON DEMANDE. — Certinement \$2.00 par jour...

ON DEMANDE des hommes recommandables dans toutes les localités...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

LEBS CONVOIS PARTENT COMME SUIVIT 7:00 a.m. Hemmingford, Massena Springs...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

VOYEZ BONC A GRAND-MERE

La population de Grand-Mère, qui était en 1900, que de 2,700 âmes, se chiffre aujourd'hui à près de 3,900.

Nos institutions religieuses ne laissent rien à désirer. Le couvent, bâti en 1897, est dirigé par les sœurs...

Grand-Mère est aujourd'hui l'un des centres commerciaux les plus importants de la région du St-Laurent.

Grand-Mère est alimentée par un aqueduc qui fournit une excellente eau.

En terminant ces courtes notes, nous ne pouvons faire autre chose que de remercier notre excellent ami...

En terminant ces courtes notes, nous ne pouvons faire autre chose que de remercier notre excellent ami...

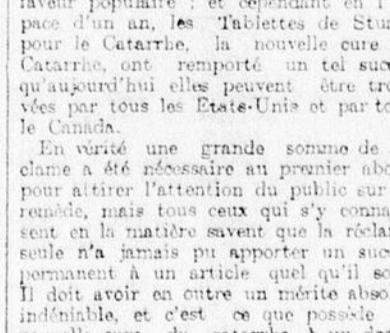
En terminant ces courtes notes, nous ne pouvons faire autre chose que de remercier notre excellent ami...

En terminant ces courtes notes, nous ne pouvons faire autre chose que de remercier notre excellent ami...

En terminant ces courtes notes, nous ne pouvons faire autre chose que de remercier notre excellent ami...

RECOMPENSE AU MERITE Une nouvelle guérison du catarrhe obtient une popularité nationale en moins d'une année

Dans une grande nation de quatre-vingt millions, c'est une chose on ne peut plus difficile d'obtenir même une simple mention au sujet d'un nouvel article...



En vérité une grande somme de réclame a été nécessaire au premier abord pour attirer l'attention du public sur ce remède...

Les médecins qui apprenant le succès de nos produits, de posséder d'eux, de leur vente locale ou d'ailleurs, maintiennent les Tablettes de Stuart pour le Catarrhe...

En vérité une grande somme de réclame a été nécessaire au premier abord pour attirer l'attention du public sur ce remède...

En vérité une grande somme de réclame a été nécessaire au premier abord pour attirer l'attention du public sur ce remède...

Dentistes Nos dents sont d'une grande beauté naturelle...

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT J. BRUNET Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires...

BUREAU ET ATELIER COTE DES NEIGES, MONTREAL

CHEZ HEARN & HARRISON 1610 et 1612 RUE NOTRE-DAME

L'ÉCREMEUSE U.S. TRAVAILLE MIEUX QUE LES AUTRES

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

AVIS est par les présentes donné que l'application sera faite au Parlement du Canada...

Semaine de Sports à Québec Du 3 au 11 Février

Les trains de la Malte anglaise Partent le dimanche à midi

QUEBEC LAC ST-JEAN

AUX COLONS Terres à Bâton, Bon Climat, Bon Bois

SANTE! SANTE!

Le Concours de 'La Patrie' et du 'Cultivateur' BELLES GUERISONS

Les premiers prix gagnés par MM. J. L. Beaugregard (1er prix, \$250.00), J. A. Danis, (2e prix, \$100.00), Mlle Lafontaine, de Manchester, N. H., (3e prix, \$50.00), et l'abbé Beauparlant, vicaire à St Lin, (4e prix, \$25.00.)

Madame Pierre Lamothe, qui souffrait d'anémie, prend les Pilules Rouges et les forces lui reviennent comme par enchantement.

Les vainqueurs nous adressent des félicitations et des remerciements.— Liste des heureux concurrents.

Les deux premiers prix du grand concours de 'La Patrie' et du 'Cultivateur', relativement au dernier recensement du Canada, ont été gagnés par deux Montréaliens, MM. J. L. Beaugregard, instituteur à l'école St-Laurent, rue Côté, et J. A. Danis, marchand de nouveautés, 175 rue St-Laurent. Nous donnons ici leurs photographies.



M. J. L. BEAUREGARD, (1er prix.)

Goutte de Lait. Cela lui fait grand honneur. M. J. A. Danis, qui a décroché le deuxième prix de \$100, fait un commerce



M. J. A. DANIS, (2e prix.)

nom est synonyme de probité et d'honneur. Mlle Lafontaine est élève du Pensionnat des Dames de Ste-Croix. M. l'abbé Beauparlant, vicaire à St-Lin, est l'heureux gagnant du quatrième prix.

Nous plus sincères félicitations à tous les heureux concurrents.



Mlle ALBERTINE LAFONTAINE, (3e prix.)

LETTRE DE M. J. A. DANIS, 2e PRIX. M. le rédacteur

Je tiens beaucoup à vous féliciter de la manière juste et impartiale avec laquelle vous avez organisé et dirigé le dernier concours donné par votre journal. L'équité la plus parfaite semble avoir présidé à ce concours afin de rendre justice à chacun des concurrents.



M. l'abbé M. L. BEAUPARLANT, (4e prix.)

Recevez aussi mes remerciements pour l'empressement que vous avez mis à me faire parvenir cette somme, aussitôt que le résultat du concours a été connu.

Je me suis, Monsieur le Directeur, à reconnaître publiquement que dans ce concours, vous avez agi avec la plus scrupuleuse honnêteté; les conditions ont été observées fidèlement et appliquées avec justice.

Table with columns: No du Coupon, Prvisions, Valeur des Prix, Prix de

Nos lecteurs aimeraient peut-être à faire plus ample connaissance avec les vainqueurs du grand concours.

exactes, sont le fruit d'une étude approfondie des statistiques du mouvement de la population du Canada depuis un grand nombre d'années, de l'immigration, du rapatriement, etc. Il n'a évidemment qu'à se féliciter de sa bonne fortune. Il a le coup d'œil juste!

M. l'abbé M. L. Beauparlant, vicaire à St-Lin, est l'heureux gagnant du quatrième prix. Elle est la fille de notre excellent ami le docteur G. Lafontaine, dont le

NOUVEAUX DU CANADA

M. Sutherland réélu par acclamation

Woodstock, (Ont.) 31 — L'élection de M. James Sutherland, ministre de la marine et des pêcheries, s'est faite ici par acclamation, hier, au milieu de l'enthousiasme le plus vif.

Plusieurs députés en vue et des amis du nouveau ministre s'étaient rendus à cet endroit pour témoigner publiquement à leur collègue leur estime et leur admiration.

La nomination des candidats est lieu au Palais de Justice, qui était littéralement bondé.

M. Sutherland définit alors assez longuement la tâche que lui imposait le ministère de la marine et des pêcheries.

Le ministre de la marine et des pêcheries, M. Sutherland, a déclaré que le ministère de la marine et des pêcheries se proposait de faire au plus vite les travaux et innovations voulus afin de rendre la navigation du Saint-Laurent la plus sûre et la meilleure possible.

Reponse. — Une fille mineure ne peut contracter ni s'engager, en aucune façon, sans le consentement de ses parents, (le père ou la mère) ou un tuteur, 'ad hoc'.

J. G.—J'ai acheté un lot d'effets d'un individu et je les ai payés; mais je n'en ai pas pris possession de suite. Cet individu est insolvable; il doit à une autre personne qui a fait saisir ses effets par une Cour des Comptes.

Reponse. — Si les effets que vous avez achetés sont pesables et mesurables, la vente n'est parfaite que s'ils ont été pesés et mesurés; si au contraire, il s'agit d'effets ayant un corps déterminé, comme une table, une voiture, etc., la vente est parfaite par le seul consentement des parties et les créanciers du vendeur n'ont pas droit de les saisir.

Reponse. — C'est le locataire qui est responsable des dommages. C'est à lui à voir à ce que le plancher ne lisse pas passer l'eau.

NOMS DES HEUREUX CONCURRENTS

Qui ont réclamé leurs prix et pour lesquels ils nous ont donné des renseignements

- List of names and addresses of successful candidates for the contest, including Jean Duchêne, Mlle Mary Monahan, G. A. Gravel, etc.

UN LIBERAL ELU DANS VICTORIA

M. Riley bat son adversaire par 500 voix

Victoria, 30. — Pour la première fois dans son histoire, la ville de Victoria a élu un libéral. M. Geo. Riley, candidat du gouvernement Laurier, a défit son adversaire, M. Frank Barnard, par environ 500 voix de majorité.

LES DOUANES

Augmentation de \$428,091 sur le mois de janvier 1901, en janvier 1902

Ottawa, 31. — Le revenu des douanes pour le mois de janvier comporte une augmentation de \$428,091 sur le mois de janvier 1901, ce qui prouve que le commerce n'est pas encore rendu à son plus haut point.

QUESTIONS LEGALES

Toutes les questions se rapportant aux matières traitées dans ces colonnes doivent être adressées à l'EX. aux bureaux du CULTIVATEUR à Montréal.

J. L.—Je suis employé dans une manufacture, les patrons obligent les employés de se faire vacciner. S'il arrivait que moi ou d'autres fussent obligés de s'abstenir du travail pour cause de maladie occasionnée par le vaccin, le patron est-il responsable du salaire?

Reponse. — C'est la municipalité qui voit à l'entretien des chemins et qui en est propriétaire. C'est elle qui doit voir et si les propriétaires contigus ont ou non sur le chemin public, un droit de passage.

Reponse. — Oui, vous conservez votre droit de vote, nonseulement aux élections municipales, mais aussi aux élections provinciales et parlementaires.

Reponse. — C'est le locataire qui est responsable des dommages. C'est à lui à voir à ce que le plancher ne lisse pas passer l'eau.

Reponse. — La municipalité ayant réglé la poursuite avec vous, ne peut plus continuer les poursuites. Vous ne pouvez recouvrer l'argent que vous avez payé. La municipalité peut vous le remettre si tel est son bon plaisir.

Reponse. — Vous n'avez pas besoin de licence pour vendre vos marchandises dans la province de Québec; seulement, certaines municipalités ont des règlements spéciaux à ce sujet.

Reponse. — Si le fumier est en tas, il est considéré comme bien meuble et appartient au propriétaire. S'il a été

DEPUIS 14 ANS, DIT-ELLE, LA VIE M'ETAIT INSUPPORTABLE, A CAUSE DES MAUX QUI ME FAISAIENT SOUFFRIR

Seules les Pilules Rouges m'ont guérie, parce qu'elles ont restauré mes forces.

Belle guérison de Madame Berthelet, qui demeure au No 147 rue St-Ferdinand, St-Henri, Montréal; elle souffrait des troubles du retour de l'âge.



L'anémie est une maladie qui ne se reconnaît pas toujours à l'apparence des femmes qui en souffrent, car si l'anémie a généralement le teint pâle, les yeux

"Plus que toute autre personne, nous dit-elle, je crois à l'efficacité des Pilules Rouges, car si ma santé est si bonne, c'est dû à ce remède.

"MADAME PIERRE LAMOTHE, 'St-Germain de Grantham, Qué.' "Il y a une couple d'années, m'étant laissée affaiblir lorsque les troubles

"MADAME STANISLAS BERTHELET, '147 St-Ferdinand, St-Henri, Qué.' Si une femme malade qui prend les Pilules Rouges n'obtient pas l'amélioration

Les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine ont à leur disposition des traitements particuliers, à la portée de toutes les bourses, qu'ils prescrirent lorsque la gravité et la durée de la maladie les rendent nécessaires.

Cie Chimique Franco-Américaine, 274 Rue St-Denis, Montréal.



Elle a été une des plus longues et des plus violentes que nous ayons eues depuis des années

MONTREAL ENSEVELI SOUS LA NEIGE

La Tempête en dehors de Montréal

3 février. La tempête de neige, commencée le samedi après-midi, dure encore; c'est-à-dire que depuis plus de 50 heures la neige ne cesse de tomber sur Montréal. Le vent souffle avec une grande rapidité et la circulation n'est pas interrompue, elle est au moins grandement gênée. Tous s'accordent à dire que c'est une des plus fortes tempêtes que nous ayons eues depuis plusieurs années.

Les rues sont détrempées et les trottoirs sont impraticables. Les tramways circulent dans les rues, mais à cette heure, le vent avait commencé à souffler avec une plus grande violence. Il y a eu des retards et quelques interruptions dans le service. Tous les journaux qui se présentent paraissent avoir de l'ouvrage immédiatement à la minute, plusieurs employés de bureaux étaient au poste depuis 20 heures et on ne leur parlait pas encore de repos.

3 février. La tempête de neige, commencée le samedi après-midi, dure encore; c'est-à-dire que depuis plus de 50 heures la neige ne cesse de tomber sur Montréal. Le vent souffle avec une grande rapidité et la circulation n'est pas interrompue, elle est au moins grandement gênée. Tous s'accordent à dire que c'est une des plus fortes tempêtes que nous ayons eues depuis plusieurs années.

TEMPETE EN EUROPE

Plusieurs sinistres maritimes

Londres, 4. — La tempête qui s'est abattue samedi sur le pays fait encore rage. La tempête a touché le 5 à 59 jours de Brunswick. Go pour Hambourg, s'est arrêtée à Newhaven pour se protéger contre la tempête. Pendant sa traversée elle a fait face à nombre d'ouragans. Elle a subi beaucoup de dommages et a été à la dérive pendant 5 jours. Elle a aussi perdu deux de ses hommes.

PENSEE EFFRAYANTE

Que de cas mortels de consommation se sont produits qui auraient pu être évités avec le BAUME RHUMAL.

MAIRIE DE LEVIS

Québec, 30. — Le conseil de ville de Lévis a siégé ce matin et a résolu à l'unanimité M. Edmond Dupré, comme maire de la ville.

RESULTAT HEUREUX

De l'emploi du "Vin Morin Crésophates" Dans un Cas de Bronchite Guérison parfaite de M. A. Lortie, de Québec

Monsieur A. LORTIE, de Québec, nous permet avec plaisir de publier sa guérison obtenue par le "VIN MORIN CRÉSOPHATES". Le commencement de ma maladie, dit-il, fut un gros rhume qui dégénéra en Bronchite. Je ne pourrais jamais bien faire comprendre tout ce que j'endurai de souffrances durant cette longue et cruelle maladie. J'éprouvais de vifs maux de tête, des étourdissements accompagnés de douleurs aiguës à la poitrine et dans les côtes, j'étais d'une pâleur effrayante; si faible qu'en me croyant près de succomber, moi-même j'étais loin d'être rassuré sur mon sort.

L'HON. M. PARENT

Il a été l'objet d'une enthousiaste démonstration Le port de Québec

Québec, 30. — L'honorable M. S. N. Parent a été hier soir, l'objet d'une démonstration des plus enthousiastes. Une foule de personnes éminentes ont pris part au grand banquet qui lui a été offert au Château Frontenac. Le banquet était présidé par M. Victor Châteaufort qui avait à sa droite le héros de la fête et à sa gauche le capitaine Wolvin.

Mauvais Sang.

C'est un mal qui se trouve dans le sang et qui se manifeste par divers symptômes. Il est le résultat d'un mauvais équilibre des humeurs. Le sang est le véhicule de la vie, et son état détermine l'état de la santé. Un mauvais sang est la cause de toutes les maladies.

Il est un remède spécial qui agit directement sur le sang, et qui est capable de le purifier, de le régénérer, et de le rendre à son état normal. Ce remède est le "SANG PURIFICATEUR".

Il est un remède spécial qui agit directement sur le sang, et qui est capable de le purifier, de le régénérer, et de le rendre à son état normal. Ce remède est le "SANG PURIFICATEUR".

Il est un remède spécial qui agit directement sur le sang, et qui est capable de le purifier, de le régénérer, et de le rendre à son état normal. Ce remède est le "SANG PURIFICATEUR".

L'HON M. GOUIN ET LA COLONISATION

Nous détachons ce qui suit d'un excellent article du "Pionnier": "En passant, saluons tout de suite, d'un spécial hommage de gratitude, au nom des colons du Nord et de partout, l'honorable M. Gouin, qui, depuis son accession au ministère de la colonisation, s'est prodigué sans compter pour l'œuvre qu'il a immédiatement faite. Sa tâche qu'il s'impose de venir, en personne, inaugurer la série de nos conférences "coloniales", au seul même de la session provinciale, qui s'ouvrira quatre jours plus tard, à Québec, n'est qu'un nouveau témoignage de l'ardente sollicitude avec laquelle il se dévoue aux devoirs de sa charge.

TEMPETE EN EUROPE

Londres, 4. — La tempête qui s'est abattue samedi sur le pays fait encore rage. La tempête a touché le 5 à 59 jours de Brunswick. Go pour Hambourg, s'est arrêtée à Newhaven pour se protéger contre la tempête. Pendant sa traversée elle a fait face à nombre d'ouragans. Elle a subi beaucoup de dommages et a été à la dérive pendant 5 jours. Elle a aussi perdu deux de ses hommes.

PENSEE EFFRAYANTE

Que de cas mortels de consommation se sont produits qui auraient pu être évités avec le BAUME RHUMAL.

MAIRIE DE LEVIS

Québec, 30. — Le conseil de ville de Lévis a siégé ce matin et a résolu à l'unanimité M. Edmond Dupré, comme maire de la ville.

RESULTAT HEUREUX

De l'emploi du "Vin Morin Crésophates" Dans un Cas de Bronchite Guérison parfaite de M. A. Lortie, de Québec

Monsieur A. LORTIE, de Québec, nous permet avec plaisir de publier sa guérison obtenue par le "VIN MORIN CRÉSOPHATES". Le commencement de ma maladie, dit-il, fut un gros rhume qui dégénéra en Bronchite. Je ne pourrais jamais bien faire comprendre tout ce que j'endurai de souffrances durant cette longue et cruelle maladie.

L'HON. M. PARENT

Il a été l'objet d'une enthousiaste démonstration Le port de Québec

Québec, 30. — L'honorable M. S. N. Parent a été hier soir, l'objet d'une démonstration des plus enthousiastes. Une foule de personnes éminentes ont pris part au grand banquet qui lui a été offert au Château Frontenac.

Mauvais Sang.

C'est un mal qui se trouve dans le sang et qui se manifeste par divers symptômes. Il est le résultat d'un mauvais équilibre des humeurs. Le sang est le véhicule de la vie, et son état détermine l'état de la santé.

Il est un remède spécial qui agit directement sur le sang, et qui est capable de le purifier, de le régénérer, et de le rendre à son état normal. Ce remède est le "SANG PURIFICATEUR".

Il est un remède spécial qui agit directement sur le sang, et qui est capable de le purifier, de le régénérer, et de le rendre à son état normal. Ce remède est le "SANG PURIFICATEUR".

Il est un remède spécial qui agit directement sur le sang, et qui est capable de le purifier, de le régénérer, et de le rendre à son état normal. Ce remède est le "SANG PURIFICATEUR".

Il est un remède spécial qui agit directement sur le sang, et qui est capable de le purifier, de le régénérer, et de le rendre à son état normal. Ce remède est le "SANG PURIFICATEUR".

Il est un remède spécial qui agit directement sur le sang, et qui est capable de le purifier, de le régénérer, et de le rendre à son état normal. Ce remède est le "SANG PURIFICATEUR".

Il est un remède spécial qui agit directement sur le sang, et qui est capable de le purifier, de le régénérer, et de le rendre à son état normal. Ce remède est le "SANG PURIFICATEUR".

Advertisement for "Le sang divin de la vigne est frère" and "Le vin Michel". It describes the benefits of the wine for strength and vitality, mentioning it is a natural tonic and improves the blood. It also lists the distributors: BOVIN, WILSON & CO. and WEEKS, POTTER COY.

Advertisement for "COBBAN MANUFACTURING CO., Ltd." with the address 1749 rue Notre-Dame. It mentions various products and services offered by the company.

Advertisement for "GRATIS Chaine de Dame en or solide dorant". It offers a free gift of a gold chain with the purchase of a watch or jewelry.

Advertisement for "MAGNIFIQUE MONTRE GRATIS". It offers a free gift of a watch with the purchase of a watch or jewelry.

Advertisement for "GRATIS CORNET A 8 CLEFS". It offers a free gift of a cornet with the purchase of a watch or jewelry.

Advertisement for "GRATIS MONTRE DE NAUVEAU". It offers a free gift of a watch with the purchase of a watch or jewelry.

Advertisement for "GRATIS SQUELETTE MAGIQUE". It offers a free gift of a magic skeleton with the purchase of a watch or jewelry.

Advertisement for "GRATIS POUPÉE". It offers a free gift of a doll with the purchase of a watch or jewelry.

Advertisement for "GRATIS LANTERNE MAGIQUE". It offers a free gift of a magic lantern with the purchase of a watch or jewelry.

Advertisement for "GRATIS SEWERY CO. BOITE". It offers a free gift of a sewing machine box with the purchase of a watch or jewelry.

Advertisement for "GRATIS POUPÉE". It offers a free gift of a doll with the purchase of a watch or jewelry.

Advertisement for "LES GOUTES DES NEURINES". It offers a free gift of a bottle of drops with the purchase of a watch or jewelry.

Advertisement for "GRATIS CLARINETTE". It offers a free gift of a clarinet with the purchase of a watch or jewelry.

Advertisement for "GRATIS SQUELETTE MAGIQUE". It offers a free gift of a magic skeleton with the purchase of a watch or jewelry.

Advertisement for "GRATIS POUPÉE". It offers a free gift of a doll with the purchase of a watch or jewelry.

Advertisement for "GRATIS LANTERNE MAGIQUE". It offers a free gift of a magic lantern with the purchase of a watch or jewelry.

Advertisement for "GRATIS SEWERY CO. BOITE". It offers a free gift of a sewing machine box with the purchase of a watch or jewelry.

Advertisement for "GRATIS MONTRE MAGIQUE". It offers a free gift of a magic watch with the purchase of a watch or jewelry.

Connaissez-vous 6 personnes Malades?

UNE CHANCE EXCEPTIONNELLE! C'EST UNE OFFRE QUI NE SE PRESENTERA PROBABLEMENT JAMAIS!

Une Jeune Fille Sage



1. — Je ne sais pas si cette annonce est vraie? Le Dr Christian dit qu'il désire vendre six boîtes de Pilules Rouges du Dr Christian pour le sang à six personnes malades. Dans tous les cas, je vais écrire pour en avoir; ça ne me coûtera rien. Je vais voir si c'est vrai, car je connais une foule de personnes malades.



2. — Bonjour, Marie, vous me paraissez bien malade. J'ai répondu à l'annonce du Dr Christian. Voulez-vous essayer une boîte de Pilules Rouges du Dr Christian pour le sang? Le docteur Christian me les a envoyées pour que je les vende à moitié prix afin de les faire connaître, et je crois qu'elles vous feront du bien, car on dit qu'elles sont très bonnes contre toutes sortes de faiblesses féminines.



3. — Oh! M. Johnson, j'ai entendu dire que votre rhumatisme vous faisait beaucoup souffrir. Essayez maintenant une boîte de Pilules Rouges du Dr Christian pour le sang. Tout le monde dit que ce sont de très bonnes pilules, et ça ne coûte que 25 cents.



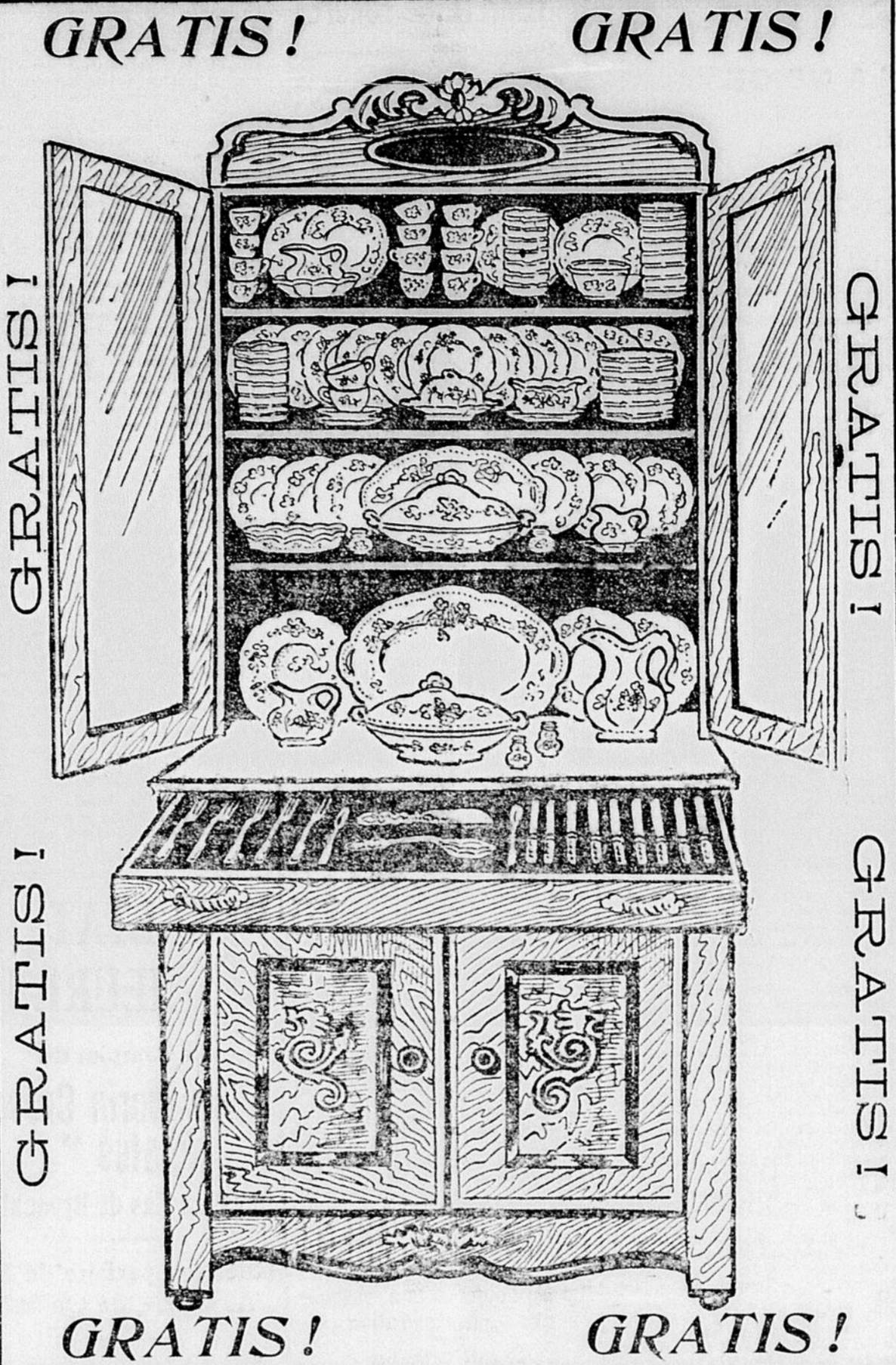
4. — Oui, Mme Brown, Marie a acheté de moi une boîte de Pilules Rouges du Dr Christian pour le sang, et elles lui font beaucoup de bien. Si vous éprouvez une sensation de fatigue au dos le Dr Christian dit que ces pilules la guériront. Voulez-vous en essayer une boîte?

Ecoutez et Lisez ATTENTIVEMENT

Si vous êtes un homme ou une femme honnête et que vous ayez un peu de loisir, vous pouvez recevoir ce magnifique set à dîner de 97 morceaux et 48 morceaux d'argenterie, 12 couverts plaqués en argent, 12 fourchettes, 12 cuillers à soupe et 12 cuillers à thé, pour quelques heures d'ouvrage seulement. Si vous connaissez quelques personnes malades dans votre village, lisez bien attentivement ce que nous disons :

Le Dr Christian, bien connu, de Toronto, est désireux d'introduire ses Pilules Rouges dans toutes les maisons aux personnes malades du Canada. Le Dr Christian désire venir en contact avec toutes les personnes malades dans votre district et votre village. Ne pouvant les connaître lui-même, il demande une personne honnête dans chaque district du Canada pour vendre 6 boîtes de Pilules Rouges pour le Sang, à 6 personnes malades dans chaque district.

Si vous connaissez quelques personnes malades, écrivez au Dr Christian de Toronto. Tout ce que vous avez à faire c'est de vendre 6 boîtes de pilules à vos amis malades, afin qu'ils puissent apprécier eux-mêmes le mérite des Pilules Rouges du Dr Christian pour le sang; lesquelles sont une guérison certaine pour toutes les personnes avec faiblesse ou impureté de sang et aussi ceux qui souffrent de Débilité Générale, Maux de Tête, Maladie de Foie, Constipation, Maladie des Reins, Rhumatisme, la Grippe, Catarrhe et spécialement toutes Formes de Faiblesses Féminines. Les Pilules Rouges du Dr Christian guériront toutes ces maladies et si vous pouvez gagner vos amis d'en faire l'essai d'une seule boîte, ils sont certains d'être guéris et ils n'emploieront jamais d'autres sortes de pilules.



Lisez ces Témoignages :

St-Onge, Ont., 24 décembre 1901.
Cher monsieur, — J'ai reçu le set à thé que vous m'avez envoyé et j'en suis très satisfaite. Je vous remercie beaucoup. Si vous plait de m'envoyer 50 autres boîtes de pilules.
Votre servante,
ODILA ST-ONGE.

Oakley, Assa., 4 janvier 1902
Cher monsieur, — Je vous remercie pour le set à dîner que vous m'avez envoyé comme cadeau de Noël. C'est avec le plus grand plaisir que j'ai accepté et en retour, je vous souhaite une bonne année avec beaucoup de succès.
Aucun doute que vous vendrez plusieurs boîtes de vos pilules durant l'année, car elles sont réellement les meilleures pilules pour le sang. Acceptez encore une fois toute ma gratitude pour le magnifique cadeau de Noël. Je demeure, votre très reconnaissant,
EDWARD GRANT.

Montréal, 8 janvier 1902
191 rue Beaudry,
Messieurs, — Je viens vous remercier pour le set à dîner que vous m'avez envoyé comme cadeau de Noël. C'est avec le plus grand plaisir que j'ai accepté et en retour, je vous souhaite une bonne année avec beaucoup de succès.
Aucun doute que vous vendrez plusieurs boîtes de vos pilules durant l'année, car elles sont réellement les meilleures pilules pour le sang. Acceptez encore une fois toute ma gratitude pour le magnifique cadeau de Noël. Je demeure, votre très reconnaissant,
NAPOLEON CODERRE.



9. — (Tout le monde). — Bonjour Mlle Brisson, nous sommes beaucoup mieux.

Lisez ses Témoignages :

Avonmore, Ont., 2 janvier 1902.
Cher Monsieur, — J'ai reçu le cadeau que vous m'avez envoyé et j'en suis très satisfaite. Je ferai tout en mon pouvoir pour vous à l'avenir.
SÉLIE STEPHENSON.

Mattawa, Ont., 2 janvier 1902
Cher Monsieur, — Je vous écris pour vous remercier de la boîte que j'ai reçue de vous, il y a quelque temps, contenant la vaisselle. Je vous remercie beaucoup. Je suis, messieurs,
GEO. BALLEN.

Perth, Ont., 3 janvier 1902.
Cher Monsieur, — Je vous écris ces quelques lignes espérant vous trouver en parfaite santé et que vous ayez un heureux jour de l'an. Je désire vous remercier pour le cadeau que j'ai reçu en partant d'ici. J'ai eu un petit profit sur les pilules que vous m'avez envoyées avec la vaisselle, mais je n'ai pas les frais de transport pour mon prochain cadeau.
Mme MICHEL SOLIVAN.

St-Florent, Lethbridge, Qué. 6 janv 1902.
Cher Monsieur, — Je vous remercie beaucoup du lot de 6 boîtes que vous m'avez envoyées. Mille et mille remerciements pour tous vos cadeaux et surtout pour le travail que vous faites pour le bien-être de la région de l'Est. Je suis, messieurs,
Votre très reconnaissant,
NARCISSE HAMEL.



5. — Est-ce que John est mieux, Mlle Coteau? Non, Mlle Brisson, il souffre beaucoup de la diphtérie. Nous croyons qu'il prenait du mieux, mais j'ai passé toute la nuit avec lui et il souffre beaucoup. Cependant, vu que vous m'avez dit que les Pilules Rouges du Dr Christian pour le sang valent si bien, je vais en essayer une boîte.



6. — Bonjour, M. Laurier, vous paraissez tout drôle avec ce mouchoir autour de votre gorge. Oui, Mlle Brisson, mon catarrhe est terrible, je l'ai depuis deux mois. M. Laurier, essayez une boîte de Pilules Rouges du Dr Christian pour le sang, car il est sûr qu'elles vous feront du bien.



7. — C'est ma dernière boîte, M. Robit, et je suis sûr que vous les essayerez, si j'ose que pour me faire plaisir vous en avez une, depuis longtemps, vos figures ont été en très mauvais état, et vous faites beaucoup mieux d'essayer une boîte de Pilules Rouges du Dr Christian pour le sang, que de payer de gros comptes de médecins.
(Lui) — Mais je n'y ai pas confiance, cependant, à tout événement, je vais les essayer.



10. — C'est le portrait du Dr Christian, le célèbre médecin anglais. Voyez à ce que sa photographie soit sur chaque boîte que vous achetez, au cas où n'est véritable sans cela.

N'envoyez pas d'Argent

Tout ce que vous avez à faire c'est d'écrire votre nom et votre adresse distinctement et de l'envoyer au Dr Christian, et il vous enverra les Pilules (franco) par la poste. Alors allez trouver aussitôt vos amis malades et persuadez-les d'acheter une boîte de Pilules. Vous ne chargerez que 25 cents par boîte pour ces Pilules, mais elles sont les mêmes Pilules du Dr Christian vendues ordinairement à 50 cents la boîte, ainsi vous êtes certain de ne pas avoir de difficultés à les vendre.
Dès que vous aurez vendus les Pilules, envoyez les noms des six personnes malades avec leur argent, \$1.50, au Dr Christian et le Dr Christian garantit que si vous acceptez son offre généreuse, il envoie à tous ceux qui profiteront de cette annonce, un magnifique Set à Dîner de 97 morceaux, très bien décorés et 48 morceaux d'argenterie seront envoyés absolument gratis. Chaque morceau d'argenterie est garanti être plaqué en argent sterling. La vaisselle est magnifiquement décorée en dessins bleus, bruns et verts.

Si vous êtes malade, écrivez au Dr Christian. Si vous voulez avoir quelques beaux Cadeaux, écrivez au Dr Christian. Si vous êtes honnête, écrivez de suite. Si vous connaissez quelques personnes malades, écrivez de suite. Si vous désirez vous procurer ces superbes cadeaux, écrivez de suite au

Dr CHRISTIAN MEDECINE CO., Departement B, TORONTO, Can.

Instruction et Colonisation

Des écoles pour les colons. — Le mouvement vers le Nord

4 février.
Hier après-midi, il y avait dans les bureaux de la "Patie", une réunion des journalistes colonisateurs et de quelques-uns des officiers du Bureau de Colonisation.
On a préparé le programme de la soirée de dimanche prochain aux Nouveaux, au bénéfice des écoles du Nord.

Il y aura d'excellents discours par M. M. Gouin et M. L. O. David, probablement sur les belles questions d'ins-truction publique et de colonisation.
Il y aura des chants patriotiques, de la musique, un monologue par l'abbé, une série de projections lumineuses, etc.
Cette soirée sera particulièrement intéressante.

Le comité des journalistes tient à remercier la direction des "Nouveautés" qui a mis son coquet théâtre à leur disposition pour cette œuvre nationale et patriotique.
Citoyens de Montréal, les colons du Nord méritent bien que l'on s'occupe d'eux et que l'on fasse quelques sacrifices pour donner des écoles à leurs enfants.
Les billets pour la soirée de dimanche seront mis en vente demain.
Pour reconnaître les services rendus par les journalistes dans la fondation des Chambres Syndicales, les colons ont décidé qu'à l'avenir chaque chambre aura parmi ses membres un journaliste.
M. Christian a donné les nouvelles les plus encourageantes sur le "Desir du Colon." Plus que jamais, il est certain

qu'il y a un bel avenir qui promet cette association. Déjà on commence à sentir dans le Nord, l'influence des Chambres Syndicales qui attirent sur elles tous les regards des amis de la colonisation.
Il n'y a pas jusqu'aux touristes qui tournent les yeux vers cette région et qui rêvent d'en faire le but de leurs excursions pendant la belle saison. En effet, les directeurs du Kameron Club ont déjà décidé d'aller et de séjourner dans le canton de Montigny. Leur président, M. A. F. Durd-p-a-mé-mé a donné un contrat de mille piastres pour la construction de leur villa.
Le Kameron Club aura, d'ici, avant longtemps, des initiateurs en cinq ou six autres clubs sont à la fois des républicains pour leur établissement dans ces

CHEZ LES CHINOIS

4 février.
La colonie chinoise de Montréal se prépare à fêter joyeusement le jour de l'an, dans la nuit de jeudi à vendredi. Cette date est exactement le 25e anniversaire de l'avènement au trône du Céléste Empereur de Son Altesse Impériale Kuang Hsu.
Comme on le voit, les Chinois ne re-

connaissent pas le calendrier grégorien, ni notre mode de compter les jours et les mois. L'année chinoise se compose d'un certain nombre de lunes et date de l'avènement du dernier souverain. La durée d'un règne forme un siècle. Il n'est donc pas étonnant que, d'après la tradition chinoise, le monde existe depuis une infinité de siècles.
Les Chinois ont plusieurs louables coutumes en rapport avec la célébration du jour de l'an. Mentionnons celle qui oblige tous les Chinois, sans distinction, de payer leurs dettes, sans distinction, de payer leurs dettes, avant la grande célébration annuelle.
Ainsi que nous le disons plus haut, les fêtes commencent jeudi soir, à minuit. Les fils du ciel se rendent alors visite jusqu'au jour.
Il y aura donc grande animation dans le quartier oriental de la rue Lagacière tiers 1.
Les Chinois ne se souhaitent pas la bonne année d'une façon aussi laughe que les "barbares" de l'Occident. La formule consacrée est la suivante: "Puisse-je devenir très riche".
Les fêtes chinoises durent de 10 à 15 jours, pour les Chinois riches, elles se divisent en cinq parties: 1o Sacrifices au ciel et à la terre; 2o Adoration des dieux et des ancêtres; 3o Culte des ancêtres; 4o honneur aux parents et grands-parents; 5o visite aux parents et aux amis.
Il y a, sans dire qu'on observe les rites des Chinois anciens et les non moins so-

LE CULTIVATEUR

ABONNEMENT
A la campagne et aux Etats-Unis:
Un an (12 mois) \$1.00
Six mois \$0.50
Trois mois \$0.25

ANNONCES
Première insertion... 10 cts. par lig.
Insertions subséquentes... 5 cts. par lig.
Prix spéciaux pour les grandes annonces.

MONTREAL, 8 Fév. 1902.
On trouvera sur la 80 page de ce journal le résultat du concours de reconnaissance.

LE PORTRAIT DE LEON XIII

Les abonnés du "Cultivateur" qui désirent se procurer notre prime - le portrait de Léon XIII - sont priés de nous envoyer leurs coupons sans délai, car le nombre de nos primes est limité et les demandes sont considérables.

Pour le moment, nous sommes obligés de suspendre la publication de notre coupon de prime, dans la crainte de ne pouvoir satisfaire à toutes les demandes.

LE MARTYRE D'UNE FEMME

Nous commençons aujourd'hui, la publication d'un nouveau feuilleton des plus émouvants, "Le Martyre d'une Femme", œuvre de l'un des écrivains français les plus populaires.

A ST-BASILE

La maison détruite par un incendie a été complètement détruite par un incendie durant la tempête d'hier matin.

ACCIDENT FATAL

Un homme tué par une pierre au Lac St-Jean. M. George Williams, 60 rue Ste-Félicité, a été informé hier soir par dépêche, que son beau-frère Arthur Dion, 20 ans, avait été tué accidentellement alors qu'il était à l'emploi de la manufacture de pulpe du lac St-Jean.

LE QUAI DE PASPEBIAC

Le juge Archibald a rendu jugement dans une cause de Chs Veilleux vs la Compagnie de Chemin de Fer Atlantique et Le Supérieur. Le demandeur réclamait \$20,521.46 prix de pilotes fournis pour la construction d'un quai à Paspebiac.

CAPTURE

Un évadé de la prison de Sherbrooke repris à Lévis. Sherbrooke, 4. - Godfroy Maréchal, qui s'est évadé de la prison de Sherbrooke en septembre 1900, a été recapturé vendredi, près de Lévis. En 1900, il fut condamné à un an d'emprisonnement pour vol sur la personne d'un nommé McAndrew.

MORT SUBITEMENT

Sherbrooke, 4. - M. Xavier Gibeau, de St-Jacques de Ste-Félicité, est mort subitement jeudi matin. Il était à alimenter son pôle lorsque sa femme entendit le bruit d'un corps qui tombe; elle alla voir et trouva son mari mort.

Tremblement de Terre

Une légère secousse a été ressentie, lundi dans l'île de Montréal et en plusieurs endroits dans la province.

4 février. Hier matin, à 7.44 heures, au moment où la tempête déchaînait et dans toute sa fureur s'abatait sur la ville de Montréal, un phénomène extraordinaire se produisit sans que peu de Montréalais en eussent connaissance. Le vent soufflait avec une violence hors de l'ordinaire, formant des tourbillons de neige folle en forme d'entonnoir, aveuglant les passants, les sautoyant même, menaçant les constructions frêles, effrayant les animaux au point qu'ils s'élançaient aveuglément au devant du danger, enfin emportant la marche des affaires en général. Alors que les fenêtres des édifices étaient ébranlées, il était bien difficile aux citoyens de s'apercevoir que l'île de Montréal venait d'éprouver une vibration très sensible dans son lit géologique. Cependant plusieurs citoyens ont constaté le fait et se sont empressés de s'en assurer aussitôt que la température le leur permit.

Cap St-Jacques, 4. - Une forte secousse de tremblement de terre s'est fait sentir hier matin, vers sept heures et demie. Les vibrations ont duré environ dix secondes.

Aux Ebrolements. Nous avons eu la visite, ce matin, d'une des plus fortes secousses de tremblement de terre, depuis 1870. Les vibrations ont duré quatre minutes. Il n'y a eu aucun accident.

À la Rivière du Loup. Rivière du Loup, 4. - Une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie ici, à 7 heures 55, ce matin. Elle a duré une demi-minute.

À St-Joseph de Beauce. St-Joseph de Beauce, 4. - Entre sept heures et demie et huit heures, ce matin, nous avons ressenti une forte secousse de tremblement de terre. Le choc a été assez pour ébranler les maisons et jeter l'effroi dans certaines familles.

À Québec. Québec, 4. - On a ressenti hier matin à Québec une secousse de tremblement de terre assez forte, qui a duré une quinzaine de secondes. Des nouvelles que l'on a reçues dans le cours de la journée de diverses parties du district et de divers autres endroits dans les bas du fleuve jusqu'à Rimouksi nous indiquent que cette oscillation de la terre s'est fait sentir ici et là.

LE DRAME DE VILLE-MARIE

Le jeune français, Jules Henri, condamné à subir son procès devant les prochaines Assises Criminelles de Bryson, P. Q. Bryson, 5 février 1902. - L'enquête préliminaire dans la cause de Jules Henri s'est terminée samedi. Le juge de paix W. Rimer l'a renvoyé devant la Cour du Banc du Roi, assises criminelles, pour y subir son procès à Bryson, le 6 mai prochain. Le juge de paix a déclaré qu'il n'y avait pas de preuve directe, mais que les témoignages des détectives Crowe et de William MacCoshan justifiaient une présomption de nature à justifier sa décision.

Un résumé de cette affaire Gutcher, qui passionne tous les esprits dans toute la région. Jules Henri, né à Paris, le 16 septembre 1880, dans le quartier des Blancs Manteaux, demeurait chez James Gutcher qui vivait avec son fils âgé de quinze ans, dans une cabane bâtie dans les bois, à trente milles de la station Kippewa, à trente-quatre milles de Ville-Marie, entre quatre-vingts et cinquante milles, à quatre milles du premier village. Gutcher, qui vivait de chasse, avait recueilli Jules Henri, âgé de sept ans, chez lui, au commencement de décembre, alors qu'il revenait seul des chantiers, dans la neige épaisse.

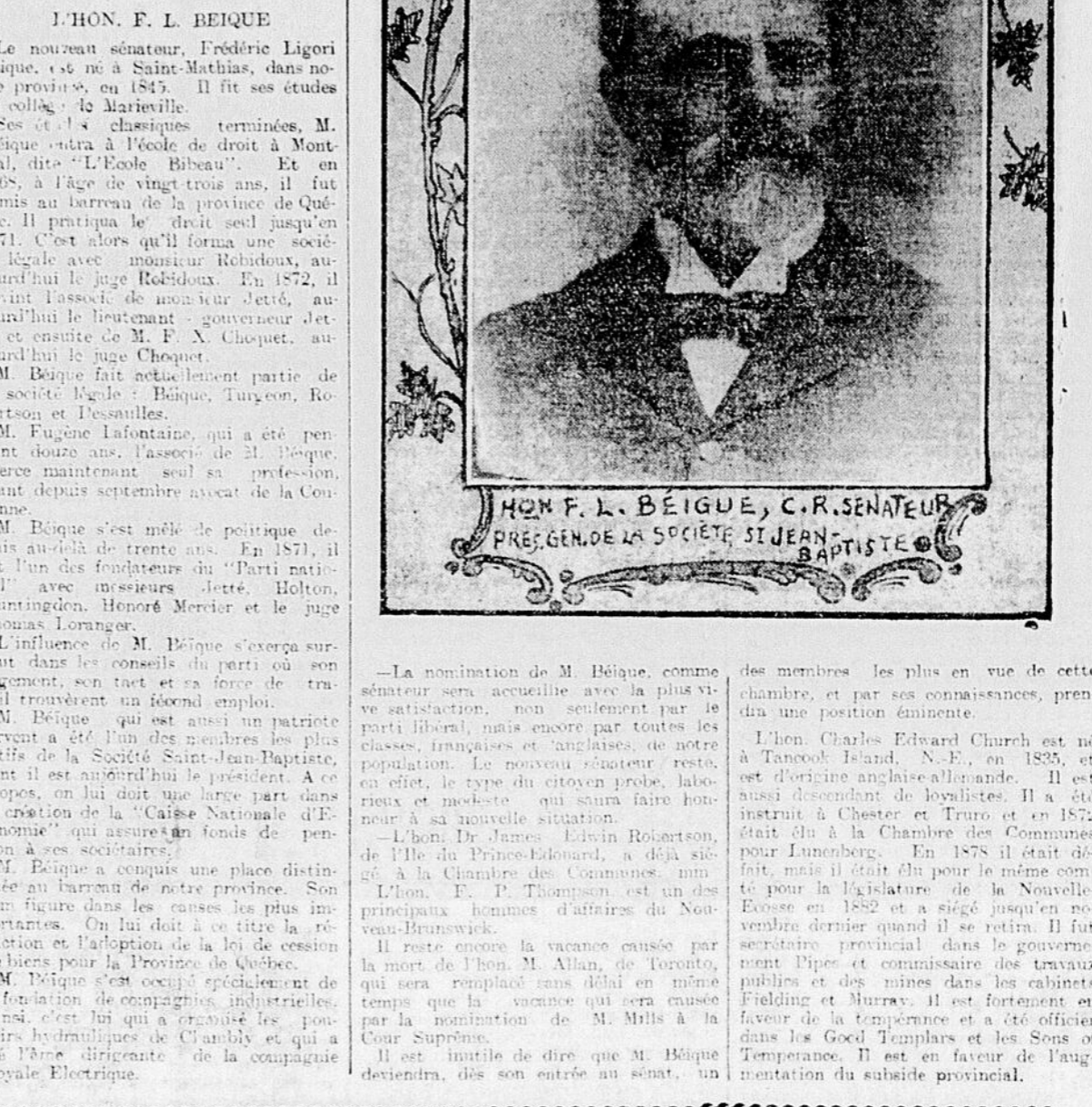
Après que Gutcher eut été condamné par les juges de paix Guay et Ranger de Ville-Marie, à subir son procès à Bryson le 6 mai prochain, il eut été inculpé dans la prison du district, à Bryson, le détective Crowe, de Montréal et l'huissier Laperrière de Ville-Marie, trouvèrent et arrêtèrent Jules Henri à Ville-Marie, derrière une hutte qu'il s'était construite lui-même. Celui-ci raconte que le jour du départ de Gutcher, lui et l'enfant s'étaient amusés à tirer au blanc; qu'ils avaient chargé leurs fusils pour continuer le même jeu dans l'après-midi; qu'il s'était mis à neiger; qu'ils avaient alors serré leurs fusils, l'un d'eux étant déposé à la tête

Quatre Nouveaux Sénateurs

M. F. L. Béique, président de la Société St-Jean-Baptiste, succède à M. J. O. Villeneuve à la Haute Assemblée

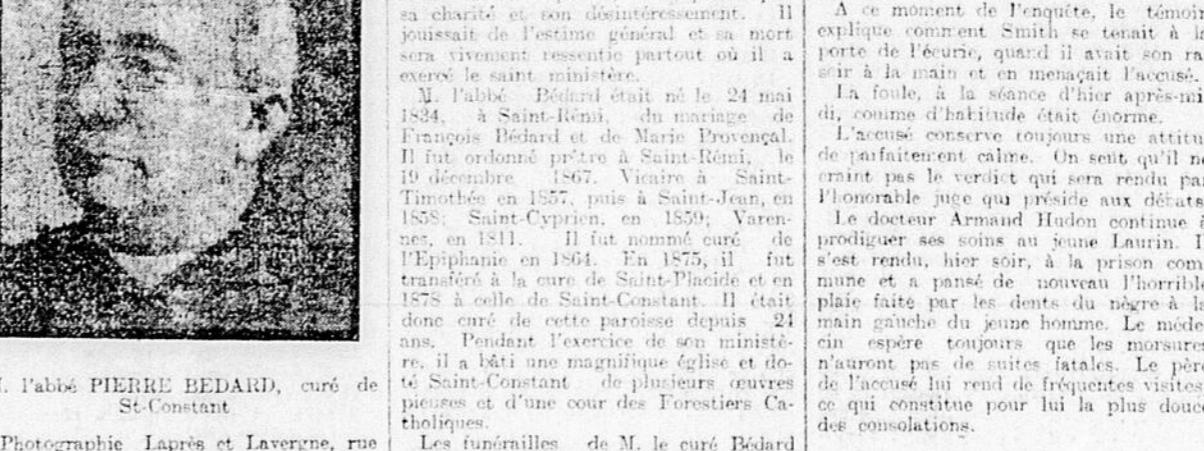
MM. Robertson, Church et Thompson remplacent les Hons. Prowse, Snowball et Almon

Ottawa, 4. - A la réunion du Conseil des ministres, cette après-midi, on a fait les nominations suivantes: M. F. L. Béique, C.R., pour remplacer feu M. J. O. Villeneuve. Dr James Edwin Robertson, de Montague, le Prince-Edouard, pour remplacer feu le sénateur Prowse, de Charlottetown.



Mort de M. l'Abbé Bédard

M. l'abbé Pierre Bédard, curé de St-Constant, comté de Laprairie, est mort subitement, hier soir, à 7.30 heures, d'une maladie de cœur. Le vénérable prêtre n'a été qu'un quart d'heure malade. Il a eu le bonheur de recevoir l'absolution et l'extrême-onction des mains de son vicaire.



La mort du nègre Smith

Une lamirre nouvelle sur l'affaire qui occupe le tribunal. Il ordonne donc sur le champ l'assignation des témoins qui avaient été assignés dès le début par la Couronne. Ces témoins sont M. Casey et une infirmière de l'Hôtel-Dieu qui soignait, recueilli de la toussie du nègre Smith mourant ces paroles: "Laurin était à son corps défendant."

La mort du nègre Smith. M. l'abbé Pierre Bédard, curé de St-Constant, comté de Laprairie, est mort subitement, hier soir, à 7.30 heures, d'une maladie de cœur. Le vénérable prêtre n'a été qu'un quart d'heure malade. Il a eu le bonheur de recevoir l'absolution et l'extrême-onction des mains de son vicaire.

LE LANCEMENT DU "MONTREAL"

Toronto, 4. - Hier, peu après trois heures, à eu lieu, en présence d'une grande foule de spectateurs, le lancement du plus beau steamer construit en Amérique pour le service intérieur. Il a été bâti par le Bertram Engine Work Co., pour le compte de la Compagnie Richelieu & Ontario.

Le lancement s'est fait par le côté, au lieu de pousser le vapeur à l'eau la proue en avant. Il est tombé d'une hauteur de quatre pieds sur les glaces du havre, qu'on avait préalablement cassés pour éviter un trop grand choc à la coque du vaisseau.

Une riche mine. Winnipeg, 4. - M. John Hayburn, qui a découvert une riche mine d'or sur la rivière Indian était ici aujourd'hui. Il est en route pour Montréal, New-York et Londres, où il va chercher des capitalistes pour exploiter sa mine. M. Hayburn dit que son "claim" produira cinquante-quatre millions de dollars d'or.

LA FEMME EPUISÉE

Qui toussait, qui prenait facilement le rhume, qui souffrait de bronchite, ne devrait chercher aucun autre remède que le "VIN MORIN CRESO-PHATES".

DECES

- BEAUCHEMIN - En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 48 ans, M. Jean Baptiste Beauchemin, propriétaire de la ferme de St-Jacques, époux de Marie-Anne Beauchemin.
- CORREY - En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 48 ans, M. Joseph Correy, propriétaire de la ferme de St-Jacques, époux de Marie-Anne Correy.
- MONTEAU - En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 48 ans, M. Joseph Monteau, propriétaire de la ferme de St-Jacques, époux de Marie-Anne Monteau.
- NORMAND - En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 38 ans, M. Joseph Normand, tailleur appartenant aux Forêtiers indépendants et aux Forêtiers Artisans.
- BOUVIER - A Ste-Genevieve, le 27 courant, à l'âge de 2 ans, M. Marie-Anne Bouvier, épouse de M. L. Arthur Bouvier.
- LAURENCE DE BELLEUR - En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 48 ans, M. Dame Marie Laurence de Belleur, épouse de M. L. A. de Launay et de L. de Belleur.
- BARTHELEMY - En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 12 ans, M. Joseph Barthelemy, fils de M. L. de Belleur et de M. L. de Belleur.
- ROY - A Ste-Genevieve, le 28 courant, à l'âge de 17 ans, M. Louis Roy, fils de M. L. de Belleur et de M. L. de Belleur.
- ALLAIN - A Ste-Henri, le 30 courant, à l'âge de 40 ans, M. Alexandre Allain, époux de Marie-Anne Allain.
- GOYEITE - En cette ville, le 30 courant, à l'âge de 28 ans, M. Joseph Goyeite, époux de M. L. de Belleur et de M. L. de Belleur.
- DORE - En cette ville, le 30 courant, à l'âge de 15 ans, M. Joseph Dore, fils de M. L. de Belleur et de M. L. de Belleur.
- SENICAL - En cette ville, le 30 courant, à l'âge de 10 ans, M. Joseph Senical, fils de M. L. de Belleur et de M. L. de Belleur.
- THIFAULT - A Repentigny, le 24 courant, à l'âge de 20 ans, M. Joseph Thifault, fils de M. L. de Belleur et de M. L. de Belleur.
- BOUVER - En cette ville, le 31 janvier, à l'âge de 65 ans, M. Joseph Bouver, époux de M. L. de Belleur et de M. L. de Belleur.
- PARENT - A Ste-Félicité, le 31 courant, à l'âge de 11 ans, M. Joseph Parent, fils de M. L. de Belleur et de M. L. de Belleur.
- ELLIOTT - A Ste-Henri, le 31 janvier, à l'âge de 3 ans, M. Joseph Elliott, fils de M. L. de Belleur et de M. L. de Belleur.
- WILSON - A Repentigny, le 31 janvier, à l'âge de 3 ans, M. Joseph Wilson, fils de M. L. de Belleur et de M. L. de Belleur.
- LEFEBVRE - A Repentigny, le 31 janvier, à l'âge de 3 ans, M. Joseph Lefebvre, fils de M. L. de Belleur et de M. L. de Belleur.
- GLORAN - En cette ville, le 3 février, à l'âge de 41 ans, M. Edouard Gloran, époux de M. L. de Belleur et de M. L. de Belleur.
- MARTIN - En cette ville, le 3 février, à l'âge de 41 ans, M. Edouard Martin, époux de M. L. de Belleur et de M. L. de Belleur.
- DEBRAS - En cette ville, le 3 février, à l'âge de 65 ans, M. Joseph Debras, époux de M. L. de Belleur et de M. L. de Belleur.
- HICKOK - En cette ville, le 3 février, à l'âge de 40 ans, M. Joseph Hickok, époux de M. L. de Belleur et de M. L. de Belleur.

A ST-HYACINTHE

St-Hyacinthe, 4. - Voici le résultat du recensement fait en décembre dernier par M. le curé de la Cathédrale, au cours de la visite de sa paroisse: Campagne: 290 familles, 684 communions, 314 non communions, 498 âmes. Ville: 1183 familles, 4274 communions, 1319 non communions, 5593 âmes. Ce qui forme un total pour la partie de la ville et de la campagne desservie par la Cathédrale de 1,383 familles, 4,958 communions, 1,633 non communions et 6,091 âmes.

LE MARQUIS DE DUFFERIN

Belfast, 4. - On annonce ce matin que le marquis de Dufferin, qui était gravement malade depuis quelque temps, s'est amélioré.